

Hauts-de-France, Somme
Fort-Mahon-Plage

La station balnéaire de Fort-Mahon-Plage

Références du dossier

Numéro de dossier : IA80001838
Date de l'enquête initiale : 2002
Date(s) de rédaction : 2003
Cadre de l'étude : patrimoine de la villégiature la Côte picarde
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : lotissement, station balnéaire
Appellation : Fort-Mahon-Plage
Parties constituantes non étudiées : église, poste, hôtel de voyageurs

Compléments de localisation

Milieu d'implantation :
Références cadastrales :

Historique

Avant le développement de l'activité balnéaire de la fin du 19^e siècle, l'actuelle station de Fort-Mahon-Plage n'est qu'un espace dunaire nommé La Garenne, dépendance de la commune de Saint-Quentin-en-Tourmont qui se développe le long du rivage entre baie de Somme et baie d'Authie. Le 13 Vendémiaire de l'an VI (1797), les terrains qui faisaient partie de l'apanage du comte d'Artois (qui possédait une maison de chasse sur l'actuel territoire de Saint-Quentin-en-Tourmont, source : Dufetelle) sont aliénés par le gouvernement à divers propriétaires privés. Selon un guide touristique de la fin du 19^e siècle, parmi les propriétaires successifs on peut citer : le prince de Rohan, le comte de Butler, la marquise de Calonne. Selon une source d'archive (A.D. Somme : 2 Q 50), il faudrait ajouter à cette liste un certain Sombred, juge de Paix à Rue qui revend par la suite la garenne à la famille Lagrenée. Suivant acte reçu par Me Danicourt, notaire à Péronne, le 20 août 1845, les héritiers Lagrené vendent l'ensemble des garennes de Fort-Mahon à deux principaux propriétaires, le Marquis de Croix et la comtesse de Bryas (source : A.D. Somme, 2 Q 46). Une opération de bornage entre les propriétaires privés et l'Etat est effectuée entre le 11 juin 1851 et le 12 octobre 1851, afin de poser 33 bornes, dont le procès-verbal est agréé par le préfet de la Somme le 9 mars 1852. C'est Louis-Constant Petit, propriétaire demeurant à Asnières (Hauts-de-Seine), qui, par ses acquisitions inaugure une nouvelle ère, liée à la villégiature en bord de mer. Suivant acte du 24 juillet 1879, il devient en effet propriétaire des terrains de la Marquise de Querrieu, du comte de Rohan, et suivant acte du 7 novembre 1880, il acquiert une partie de ceux d'un certain Debray (source : A.D. Somme, 99 O 1766). Il est propriétaire de 441 hectares de dunes. Mais c'est à partir de décembre 1887 que ses projets semblent se préciser, date à laquelle il demande le bornage de ses terrains afin de pouvoir les vendre. Très rapidement, il commence à aménager son domaine en perçant une voie principale menant à la plage, perpendiculaire à celle-ci, longue de près de 1,5 kilomètres et large de 25 mètres (cahiers des charges de 1892 et 1894) (source : A. D. Somme, 99 O 1766). Cet accès favorise l'implantation de villas en front de mer, construites pour des Amiénois et des Franciliens. Entre temps, la plage proprement dite est l'objet de tractations quant à l'obtention du droit de concession afin de placer des cabines de bains. Un certain Michel Bonnefond, demeurant à Paris, qui avait acquis le 2 janvier 1886 quelques 120 hectares de dunes à Petit, comme il l'indique lui-même dans un guide qu'il rédige, demande à la préfecture de la Somme en août de la même année d'obtenir 'le droit exclusif des cabines et celui d'enlever les varechs qui encombrant la plage à chaque marée'. Son projet est de fonder une 'plage à bon marché, chose qui n'existe pas encore en France' (A.D. Somme : 2 Q 46). Mais Bonnefond est en concurrence avec un certain John Laurent, dont nous ne savons rien. La solution adoptée par l'Administration des Domaines est alors d'effectuer une mise aux enchères conditionnée par un cahier des charges en date du 13 février 1887 [voir annexe 1], remportée par Bonnefond. Les premiers équipements en place assurent l'accueil et le transport des baigneurs. Au centre de l'avenue, l'Hôtel de la Tour

est construit entre 1886 et 1889 (imposition du cadastre en 1889) pour Hyppolite Delalain, charpentier à Fort-Mahon. Une halte de chemin de fer étant construite dans la commune de Quend, vers 1891, le long de la voie Paris-Calais via Amiens, un tramway est rapidement mis en place afin d'assurer une liaison avec la plage de Fort-Mahon, sur 9 kilomètres de parcours : une gare est construite entre 1903 et 1905 (imposition du cadastre en 1905) au centre de l'avenue menant à la plage. Les premières maisons de villégiature sont construites en front de mer et le long de l'avenue. L'ensemble de ces aménagements contribuent à la mise en valeur de la jeune station balnéaire, et attire l'intérêt de quelques spéculateurs fonciers. Jusque dans les années 1930, plusieurs sociétés se succèdent pour la gestion du foncier de la station, parallèlement à des initiatives privées. Ainsi, suivant acte du 25 décembre 1907, Louis Petit vend une partie de ses terrains à Alphonse-Paul Lambert, propriétaire à Paris, qui fait très rapidement un apport à la Société Anonyme de la Plage de Fort-Mahon (acte du 1er février 1908), dont le siège social est à Paris (source : A.D. Somme, 99 O 1766). Le 03 (ou 16) octobre 1913, est constituée, à Londres, la Compagnie Immobilière de la Manche Limited qui suivant acte du 20 novembre 1913 acquiert les terrains de la Société Anonyme de la Plage de Fort-Mahon sus-citée, pour l'équivalent de 200.000 francs, ainsi que ceux de la Société Hôtelière de construction et d'exploitation, soit 132 hectares de dunes. Un certain René Plassart, industriel demeurant à Paris est alors administrateur de cette société anglaise basée à Londres (source : A.D. Somme, 99 O 1766). Enfin, une partie de ces terrains est ensuite rachetée par la Société Anonyme Foncière et Immobilière de Fort-Mahon-Plage, créée à Paris sous seing privé le 15 mai 1930. Cette société au capital de 7 millions de francs devient propriétaire de 227 hectares d'un seul tenant, tout en mettant une option sur 160 hectares supplémentaires sur les propriétés Petit et Deseille [fig. 4]. Pendant toute la première moitié du 20e siècle, la station connaît une croissance progressive. Des maisons, immeubles à logements, hôtels de voyageurs et colonies de vacances sont édifiés. Une briqueterie est construite vers 1909 par Jean Van de Meyer Broeckhoven, établi à Anvers (Belgique). Située en plein coeur de la station (actuelle place du Maréchal-Leclerc), elle assure les besoins en matières premières pour les constructions d'hébergements. Au cours de l'entre-deux-guerres, Fort-Mahon attire de nombreuses familles, à la recherche d'espaces sains : la vaste plage de sable qui refléchit les rayons du soleil est considérée comme un atout pour la bonne santé des enfants. Suite aux lois d'urbanisme de 1919 et 1924, soumettant notamment les lotissements à autorisation préfectorale, de nouveaux lots sont créés par des particuliers, propriétaires de vastes parcelles au sein du grand lotissement originel. C'est aussi au cours de l'entre-deux-guerres que la jeune municipalité (la commune de Fort-Mahon-Plage est créée en 1922) dote la station d'un certain nombre d'équipements jusqu'alors gérés par des privés. La construction d'un bureau de poste en 1929-1930 à l'entrée de la station balnéaire consacre la ville nouvelle comme centre administratif de la commune. Un groupe scolaire est construit en 1936-1937 et la mairie lui fait face en 1959. La station est aussi consacrée centre religieux en 1931, date de construction de l'église paroissiale à l'emplacement d'une ancienne chapelle élevée vers 1891 par Petit et Watel, pour les besoins des baigneurs . A la veille de la Seconde Guerre mondiale, on estime entre 15000 et 18000 le nombre de baigneurs logés à Fort-Mahon-Plage. Le second conflit mondial vient interrompre cet élan : la station est occupée par les troupes allemandes, la plage interdite, des blockhaus sont érigés sur les dunes. Des maisons, hôtels de voyageurs et immeubles sont occupés, vidés de leurs planchers. Afin de libérer l'espace visuel et faciliter la défense de la côte, l'ensemble des villas construites en front de mer est détruit, ainsi qu'un certain nombre de celles situées à l'arrière de cette ligne. A la Libération, Fort-Mahon-Plage est un grand champ de ruines. Sur 1053 immeubles existant avant guerre sur l'ensemble du territoire communal, 250 ont été totalement détruits, majoritairement dans la station (source : A.D. Somme, 1102 W 334). L'arrêté ministériel du 19 mai 1945 déclare la commune sinistrée, ce qui induit la mise en place d'un plan de reconstruction soumettant toutes les constructions nouvelles à une autorisation préalable. L'architecte urbaniste Lecompte, chef du service départemental de l'urbanisme et de l'habitation de la Somme est désigné le 18 juin 1945. Il établit un premier projet le 16 juin 1946 [annexe 4] appliqué partiellement, le projet d'extension de la station vers le nord étant abandonné. A partir de 1950, le front de mer est reconstruit par le service des Ponts et Chaussées : une digue en béton est édifiée, une rue est gagnée sur la plage (les esplanades nord et sud aussi appelées Terrasses maritimes). La seconde tranche de travaux porte sur la construction d'un parc à automobiles au débouché du boulevard maritime nord, et le prolongement du boulevard maritime sud, au-delà de l'esplanade. En 1958, l'Administration du Domaine cède les terrains nécessaires à la création de la courbe du boulevard maritime nord. La période de l'après-guerre est caractérisée par une reprise des constructions, grâce aux dommages de guerre. Les propriétaires des maisons sinistrées reconstruisent sur la même parcelle ou s'en voient attribuer une autre. Quelques-uns décident de transférer les dommages dans une autre ville. La station, dont la clientèle est populaire, voit de nombreux campings sauvages se développer. Depuis les années 1970, la station connaît un développement urbain vers le nord, et le front de mer est progressivement prolongé vers le nord et le sud.

Période(s) principale(s) : 19e siècle, 20e siècle

Description

La station connaît dans un premier temps (fin 19e siècle) une croissance parallèle au front de mer. L'artère principale de la station, perpendiculaire à la plage qu'elle a pour principale fonction de desservir, sert ensuite d'ossature aux voies perpendiculaires formant îlots. Cette avenue principale reçoit des villas mais aussi tous les commerces, les maisons de villégiature se concentrant le long de la plage et dans les rues perpendiculaires. La place de Paris, au centre de l'avenue, marque une rupture dans le paysage urbain : point culminant de la voie, c'est à partir de ce point que l'on peut percevoir la mer. Mais c'est aussi depuis cette place que l'on perçoit le plus l'omniprésence des dunes enserrant la station, due à l'absence

de constructions au nord et au sud de cet espace libre. Les îlots, de tailles diverses, sont tous coupés au cordeau, orientés nord-sud et ordonnancés par rapport à l'avenue principale. Les parcelles, de petite taille, presque uniforme, reçoivent des constructions soit à l'aplomb de la rue soit en milieu de parcelle. Malgré les destructions de la Seconde Guerre mondiale, il subsiste des constructions du début du 20^e siècle, de beaux exemples d'architecture régionaliste de l'entre-deux-guerres, qui côtoient une architecture de la Reconstruction.

Éléments descriptifs

Présentation

Justifications historiques

Station perdue au milieu des dunes, Fort-Mahon est à la fin du 19^e siècle un site aride, composé de sable brûlant en été, qui s'envole au moindre coup de vent. Les rares constructions en font une station encore triste.

Pour la rendre attirante, les promoteurs du site, lotisseurs et concessionnaires des bains, utilisent des arguments divers. La proximité de Paris, à 4 heures, puis 3 heures rend le site plus civilisé. On peut même faire l'aller-retour dans la journée. Deuxième argument, le caractère historique : on parle de 'domaine', et de citer les propriétaires successifs de ces dunes giboyeuses, tous issus de l'aristocratie : le comte d'Artois (Charles X), le prince de Rohan, le marquis de Croix, le comte de Butler, la marquise de Calonne, la marquise de Bryas, les familles Lagrenée-Vatiéval et Lagrenée-Duchaussoy (in : Bonnefond...).

Une plage 'à bon marché'

Michel Bonnefond, demeurant à Paris, jette son dévolu sur les dunes de Fort-Mahon, alors propriété de Petit. Il propose de mettre en place une 'plage à bon marché' selon son appellation, partant du principe qu'il n'est pas nécessaire de dépenser trop pour bénéficier des bienfaits de la mer. Du point de vue de la nourriture, Fort-Mahon est situé dans le Marquenterre, où abondent les produits de qualité à moindre frais (lait, oeufs, primeurs, viande). La plage de Fort-Mahon dispose des mêmes qualités hygiéniques qu'à Berck où de nombreux enfants parisiens viennent en cure, et où la famille de Rothschild a fait construire un établissement de soins et sa propre villa. Par ailleurs les prix des terrains et des constructions est jugé modique (pour 6 à 10.000 francs, on peut se faire construire une maison de 6 à 10 pièces). Selon le promoteur : *une spéculation de cette nature convient particulièrement à des dames âgées, officiers ou employés retraités, amateurs de la chasse et de la pêche, ayant besoin d'un placement de tout repos et sans aléa et désireux de faire produire le plus de revenu possible à leur petite fortune sans l'exposer dans les affaires véreuses qui pullulent aujourd'hui, puisque les rentes et obligations françaises ne donnent plus que des revenus dérisoires. Cette opération pourrait aussi être faite par toute personne voulant se créer un bon revenu en bien foncier, tout en ne s'occupant de sa propriété que financièrement, c'est-à-dire pour en toucher les loyers.*

La voirie

Axe central et historique de la station, l'avenue de la Plage est une voie large de 25 mètres qui relie une voie ancienne (au Sapins, actuel carrefour du château d'eau) à la mer, sur 1,5 kilomètres.

Sa fonction première est d'atteindre la plage, raison pour laquelle elle est tracée de façon très rationnelle, perpendiculaire à celle-ci, en évitant toute courbe.

En front de mer, l'avenue s'épanouit au nord et au sud par les Boulevards Nord et Sud, actuels boulevard Maritimes Nord et Sud.

Autour de l'avenue viennent aboutir des voies secondaires, perpendiculaires et moins larges.

La station s'équipe

Au cours de l'entre-deux-guerres, on dénombre quatre garagistes, implantés le long de l'avenue :

- André Dumini (Citroën)
- Joly, garage Saint-Christophe (Renault)
- Ollier, garage de l'avenue
- André Gallois.

Pour les besoins quotidiens, des boucheries (F. Girard vend de l'agneau pré-salé de la Baie d'Authie), boulangeries (Germain), épiceries, magasins de quincaillerie (Les Galeries de la mer, Neptune), pharmacies, et les incontournables agences de location qui vendent aussi des terrains (E. Noël, Ducatteau).

Les loisirs à Fort-Mahon

Les archives départementales de la Somme conservent un certain nombre de documents (notamment dans la série Q des biens domaniaux) montrant que la chasse à la hutte dans les mollières du nord de la commune, dans la baie de l'Authie, était une activité ancienne. Les chasseurs sont originaires de toutes classes sociales, autant les gros propriétaires terriens que les ménagers, manoeuvriers, cafetier, retraité des douanes, maçon, concierge, demeurant à Fort-Mahon (voir 2 Q 46 et 2 Q 47).

Liste des distractions citées dans un guide touristique de 1910 (**La plage de Fort-Mahon...**)

- baignades surveillées par des maîtres-nageurs
- pêche à la crevette
- recherche des crabes et des coquillages pour collections

- parties de croquet sur le sable, tennis, golf, ballon, tambourin
- aide des pêcheurs
- jeux aux Bosquets
- fêtes : jeux, concours
- chasse en baie d'Authie
- chasse dans les garennes (avec actions de chasse)
- casino, avec bals, petits chevaux, baccarat : le nouveau casino municipal sera construit pour la saison prochaine

La plage, à marée basse, est une plage de sable mouillé, ferme, sur lequel les véhicules peuvent rouler. Les bâches sont idéales pour les jeux des enfants.

La plage est qualifiée de 'plage des enfants'.

Dans un guide de 1910, on peut lire : 'L'air vif vient fouetter leur sang, le fait circuler plus vite, le vivifie, le régénère, et le prépare à supporter plus tard aisément l'insalubrité de l'agglomération des villes. Après de pareilles journées, l'appétit est formidable et le sommeil de plomb même pour ceux atteints habituellement d'insomnie' (**La plage de Fort-Mahon...**, pp. 4-5).

Les qualités climatiques sont vantées : 'Le gulf-stream vient frapper les côtes de Fort-Mahon et de Berck, ce qui explique que le climat est plus rigoureux une lieue au-delà de Berck au Nord et une lieue au-delà de Fort-Mahon au sud' (idem, p. 5). La comparaison avec Berck s'arrête cependant là : dans les lignes suivantes, le guide précise que contrairement à Berck, Fort-Mahon est une station attrayante et gaie, sans hôpitaux et sans malades.

En 1932, on vante l'ensoleillement de la plage, atténué par les embruns, et la qualité de la nourriture, issue des fermes du Marquenterre.

Références documentaires

Documents d'archive

- AD Somme. Série O ; 99 O 1766. **Fort-Mahon-Plage, eau et voirie (1922-1939)**. dossier classement de l'avenue de la Plage, CVO 3 de Quend à Fort-Mahon (1924)
- AD Somme. Série Q ; 2 Q 46. **Quend, domaines nationaux (1874-1888)**. dossiers demande de Bonnefond de fonder une plage à bon marché (1886), demande de bornage du rivage par MM. Petit et Bonnefond (1888)
- AD Somme. Série Q ; 2 Q 47. **Quend, domaines nationaux (1889-1907)**.
- AD Somme. Série Q ; 2 Q 50. **Saint-Quentin-en-Tourmont, domaines nationaux (1816-1868)**.
- AD Somme. Série W ; 56 W 174. **Cabinet du préfet, Fort-Mahon, adjudication du front de mer (1950)**.
- AD Somme. Série W ; 56 W 471. Cabinet du préfet, Fort-Mahon, aménagement et reconstruction (1953).
- AD Somme. Série W ; 1102 W 334. **Cabinet du préfet, Fort-Mahon, association syndicale de reconstruction (1945-1961)**.
- **Fort-Mahon-Plage (Somme), la plus belle plage de sable de la Manche**. Rue : imprimerie E. Dumont, 1932 (AD Somme ; BR 1163).

Documents figurés

- **Fort-Mahon-Plage, section H, dite de la Garenne**, cadastre napoléonien, encre et lavis sur papier, [s.n.], [1828], 1/5000e (Service du cadastre, Abbeville : non coté).
- **Plan à joindre au rapport en date de ce jour, demandes de Sieurs Bonnefond et John Laurent, locations, concessions**, encre et lavis sur simili calque, par l'ingénieur ordinaire des Ponts et Chaussées, 13 octobre 1886 (AD Somme ; 2 Q 46).

- **Projet de reconnaissance comme chemin vicinal ordinaire de l'avenue de la Plage, plan d'ensemble de la commune de Fort-Mahon-Plage**, détail du plan, encre et lavis sur papier, par François agent voyer, 31 mars 1924, 1/1000e (AD Somme ; 99 O 1766).
- **Extrait du plan général de la commune de Fort-Mahon-Plage**, imprimé en couleur, [s.n.], [vers 1930]. In : Brochure imprimée de la Société Anonyme foncière immobilière de Fort-Mahon-Plage. Paris : Imprimerie J.J. Durand, [vers 1930] (AD Somme : 99 O 1765).
- **Commune de Fort-Mahon, projet d'aménagement et de reconstruction, état actuel**, plan, tirage sur papier et lavis de couleur, par G. Lecompte urbaniste, 16 juin 1946, échelle 1/2000e (AD Somme ; 1102 W 334).
- **Commune de Fort-Mahon, projet d'aménagement et de reconstruction, état actuel**, plan, détail de la partie est de la station balnéaire, tirage sur papier et lavis de couleur, par G. Lecompte urbaniste, 16 juin 1946, échelle 1/2000e (AD Somme ; 1102 W 334).
- **Commune de Fort-Mahon, projet d'aménagement et de reconstruction, état actuel**, plan, détail de la partie ouest de la station balnéaire, tirage sur papier et lavis de couleur, par G. Lecompte urbaniste, 16 juin 1946, échelle 1/2000e (AD Somme ; 1102 W 334).
- **Ministère de la reconstruction et de l'urbanisme, Fort-Mahon-Plage, plan topographique régulier**, tirage en bistre et noir sur papier, par Sarrazin géomètre expert à Berck-Plage, 1947, 1/2000, planche 1, partie ouest (B.M. Amiens : Pl. 3254).
- **Commune de Fort-Mahon, projet d'aménagement et de reconstruction, état projeté, plan**, détail de la station balnéaire, tirage sur papier et lavis de couleur, par G. Lecompte urbaniste, 16 juin 1946, rectifié le 15 novembre 1946 suite aux enquêtes et décisions de la section permanente, rectifié le 20 juillet 1947, échelle 1/2000e (AD Somme ; 1102 W 334).
- **Commune de Fort-Mahon, projet d'aménagement et de reconstruction, état projeté, plan**, détail de la partie est de l'agglomération, tirage sur papier et lavis de couleur, par G. Lecompte urbaniste, 16 juin 1946, rectifié le 15 novembre 1946 suite aux enquêtes et décisions de la section permanente, rectifié le 20 juillet 1947, échelle 1/2000e (AD Somme ; 1102 W 334).
- **Commune de Fort-Mahon, projet d'aménagement et de reconstruction, état projeté, plan**, tirage sur papier et lavis de couleur, par G. Lecompte urbaniste, 16 juin 1946, rectifié le 15 novembre 1946 suite aux enquêtes et décisions de la section permanente, rectifié le 20 juillet 1947, échelle 1/2000e (AD Somme ; 1102 W 334).
- **Commune de Fort-Mahon, projet d'aménagement et de reconstruction, état projeté, plan**, détail de la partie supérieure gauche du plan, tirage sur papier et lavis de couleur, par G. Lecompte urbaniste, 16 juin 1946, rectifié le 15 novembre 1946 suite aux enquêtes et décisions de la section permanente, rectifié le 20 juillet 1947, échelle 1/2000e (AD Somme ; 1102 W 334).
- **Auberge de Fort-Mahon, commune de Quend**, dessin aquarellé, d'après nature, par Macqueron, 31 août 1886 (B.M. Abbeville : carton 53, n°01832).
- **Chalet à Fort-Mahon, commune de Quend, transformé en église, par Mmes Watel et Petit**, dessin aquarellé, d'après nature, par Macqueron, 6 septembre 1893 (B.M. Abbeville : carton 53, n°01893).
- **Chemin de fer du Nord, Fort-Mahon...plage de famille**, affiche en couleur, par R. Boutillier (Paris), 1er quart 20e siècle (AD Somme ; 1 Fi 190).

- Villa détruite par la mer à Fort-Mahon, photographie, [s.n.], [1903] (coll. part.).
- **Fort-Mahon-Plage (Somme), panorama vers la campagne**, carte postale, par Miot-Leboeuf "Au souvenir" éditeur, 1er quart 20e siècle (coll. part.).
- **Fort-Mahon, un coin du marché**, carte postale, par Neptune éditeur, 2e quart 20e siècle (coll. part.).
- **Fort-Mahon-Plage (Somme), l'arrivée du tramway**, carte postale, par Miot-Leboeuf "Au souvenir" éditeur, 1er quart 20e siècle (coll. part.).
- **519-48, Fort-Mahon-Plage (Somme), vue aérienne** (inscription au verso), carte postale, par Cim éditeur, 3e quart 20e siècle (coll. part.).
- **6, Fort-Mahon (Somme), avenue de la Mer, le casino** (inscription au verso), carte postale, par Mage éditeur, 3e quart 20e siècle (coll. part.).
- **310-13, Fort-Mahon (Somme), la plage** (inscription au verso), carte postale, par Cim éditeur, 3e quart 20e siècle (coll. part.).
- **310-12, Fort-Mahon (Somme), la plage** (inscription au verso), carte postale, par Cim éditeur, 3e quart 20e siècle (coll. part.).
- **310-16, Fort-Mahon (Somme), vue générale** (inscription au verso), carte postale, par Cim éditeur, 3e quart 20e siècle (coll. part.).
- **310-15, Fort-Mahon (Somme), centre bourg** (inscription au verso), carte postale, par Cim éditeur, 3e quart 20e siècle (coll. part.).
- **519-44, Fort-Mahon-Plage (Somme), vue aérienne** (inscription au verso), carte postale, par Cim éditeur, 3e quart 20e siècle (coll. part.).
- **101 - Vue aérienne de Fort-Mahon** (inscription au verso), carte postale, [s.n.], 2e moitié 20e siècle (DRAC, Picardie, MH, Amiens : non coté).
- **100 - Vue aérienne de Fort-Mahon** (inscription au verso), vue vers le sud-ouest, carte postale, [s.n.], 2e moitié 20e siècle (DRAC, Picardie, MH, Amiens : non coté).
- **69 - Fort-Mahon-Plage, avenue de la mer**, carte postale, par CAP photographe éditeur, 1ere moitié 20e siècle (coll. part.).

Bibliographie

- **La plage de Fort-Mahon**. Paris : Imp. Monzein, [1910], [12 p.].
- ARNAUD, A. **Le guide constructeur. Album de 100 modèles pratiques et économiques**. Paris : Arnaud et Cie, 1907.
-

[BONNEFOND, Michel]. **La Plage de Fort-Mahon. Canton et station de Rue. Arrondissement d'Abbeville (Somme). Direction et bureaux 2, boulevard Bonne-Nouvelle, Paris.** Lons-le-Saunier : Imp. J. Mayet et Cie, [entre 1888 et 1892], 17 p.

- DUFETELLE, Alfred. **Monographie de Quend. Le Marquenterre.** Paris : Le Livre d'Histoire, 2003, facsimilé de l'édition de 1907.

Annexe 1

[BONNEFOND, Michel]. **La Plage de Fort-Mahon. Canton et station de Rue. Arrondissement d'Abbeville (Somme). Direction et bureaux 2, boulevard Bonne-Nouvelle, Paris.** Lons-le-Saunier : Imp. J. Mayet et Cie, [entre 1888 et 1892], 17 p. (BM Amiens : PIC 32332), extraits :

"Je ne suis, mes chers lecteurs, ni un littérateur, ni un lanceur de plages, je suis tout simplement un ancien industriel, retiré des affaires, grand amateur de la mer, qui, obligé d'habiter longtemps Paris pour ses affaires, a eu beaucoup à souffrir du mauvais air que l'on y respire ainsi que dans ses environs (car, aller ou même habiter dans la banlieue de Paris, c'est changer de place et non d'air). Aussi, en érigeant en station balnéaire la plage de Fort-Mahon, j'ai voulu offrir, principalement aux Parisiens, parmi lesquels l'anémie fait tant de victimes, un moyen simple, pratique et accessible au plus grand nombre, de profiter de la mer et de tous les bienfaits qu'elle procure à tous les points de vue : hygiène, santé, distraction, plaisir, etc.

Le séjour au bord de la mer à bon marché : voilà mon programme ! [en gras dans le texte]. Ne trouvez-vous pas écoeurant d'être, sur les plages en renom, obligé souvent de payer cinq francs ce qui ne vaut réellement que 25 sous. La pensée d'être obligé de se priver, même de choses utiles, pour équilibrer son budget en rentrant chez soi, ne vous ôte-t-elle pas tout le charme que procure la mer ?

Si vous m'y aidez, rien de ce qui se passe sur ces plages n'aura lieu à Fort-Mahon ; et plus il y aura de monde, plus on y vivra et on s'y logera à bon compte ; voici pourquoi : Le pays dit « le Marquenterre », grenier d'abondance de la Picardie, ce qui au dire des gens du pays est synonyme de « terre de marque, terre privilégiée », produit de tout et à bon marché. Une grande partie des bestiaux qui se vendent à Paris, à la Villette, vient de ce pays. Les poulets et les canards principalement y sont très abondants et d'une excellente qualité. On connaît, du reste, la réputation des pâtés de canard de la Somme et surtout d'Amiens. Le gibier d'eau est en grande abondance et les lapins pullulent dans les dunes de Fort-Mahon, à ce point que si les chasseurs n'en débarrassaient pas le pays, ils deviendraient aussi gênants qu'en Australie. Le lait, le beurre, les oeufs, le poisson, le cidre, la bière s'y vendent à bon compte ; la bière surtout y est très renommée, et se vend 12 à 15 centimes le litre ; les légumes, poussés dans le sable, ont un goût délicieux.

Tous ces produits sont expédiés sur Paris, Abbeville ou Amiens : consommés sur place, ils seraient livrés aux acheteurs, c'est-à-dire aux habitants ou baigneurs de la Plage de Fort-Mahon, francs et quittes de la majoration qu'ils subissent à leur arrivée dans ces diverses villes et qui résultent des frais de transports et des droits d'entrée et factage, frais et droits qui sont tels que le producteur reçoit à peine la moitié du prix brut de la marchandise.

On peut donc affirmer qu'à Fort-Mahon, la vie matérielle sera à moitié prix de ce qu'elle coûte généralement à Paris, à Amiens ou à Abbeville.

[...] Séparée de Berck par un bras de mer de deux kilomètres de largeur (l'embouchure de l'Authie), la Plage de Fort-Mahon présente sur la mer un développement de plusieurs lieues sur deux kilomètres de largeur. Elle n'a pas de sables mouvants, mais elle est toute de sable, fixe et dur, au point que les roues des voitures des pêcheurs n'y laissent aucune trace. Unie comme un tapis, elle n'a pas de ces dépressions si dangereuses pour les enfants et que, dans le pays on appelle « bâches », aussi les mères de familles peuvent laisser leurs enfants s'y ébattre en toute sécurité, et collectionner à leur aise les coquillages de toute nature dont la grève abonde. Elles ne les perdent pas de vue à quatre kilomètres de distance.

L'imperceptible pente qui descend à la mer, permet aux baigneurs de n'avoir que juste la hauteur d'eau qu'ils désirent ; ainsi, les bons nageurs comme les enfants y trouvent leur compte, et les bienfaits que petits et grands retirent de ces bains sont inappréciables, car nul rivage n'est favorisé d'algues marines semblables, surtout pour les senteurs qu'elles exhalent. Vous pourrez juger de l'extrême salubrité de l'air que l'on y respire par la santé des habitants, lesquels ne portent à la Plage ni coiffure, ni chaussures, et qui, cependant, paraissent absolument ignorer qu'il existe des maladies de poitrine. A Fort-Mahon, on meurt, surtout de vieillesse.

Dans son numéro cité plus haut du 1er mai 1887, le Petit Journal, dit que sur cette côte, la température est, pendant l'hiver, d'une très grande douceur : le thermomètre n'y descend généralement pas au-dessous de quatre degrés, et cela, grâce au courant d'eau chaude appelé le « Gulf-Stream » qui, sous le nom de « courant de Rennel » regagne l'Atlantique en longeant les côtes de France et d'Espagne.

C'est grâce à cette circonstance que les enfants malades peuvent, pendant la plus grande partie de l'hiver, continuer à vivre en plein air sur la plage de Fort-Mahon, ce qui a une grande importance pour ceux d'entr'eux dont la maladie exige un traitement prolongé.

Les chasseurs trouveront à Fort-Mahon du gibier de poil et de plume que l'on peut chasser sans permis et toute l'année en quantité considérable, même pendant les mois de juin, juillet, d'août et de septembre. Il faut que l'on sache bien ceci, c'est que la plage de Fort-Mahon est une immense garenne où les lièvres abondent et où les lapins se trouvent par milliers ; de plus, par sa situation particulière entre deux vastes baies, l'estuaire de la Somme et l'embouchure de l'Authie, elle se trouve sur le parcours de migration des oiseaux qu'attire la luxuriante végétation du Marquenterre. Parmi les oiseaux qu'on y rencontre, en outre des perdrix, bécasses, bécassines, vanneaux, sarcelles et canards sauvages, on y remarque des espèces rares et dont les plumes sont recherchées pour les parures, comme l'aigle pyrargue, le butor, l'oedumen, la navette, la religieuse, etc.

Quant à la pêche, elle est extraordinaire. Les marins qui habitent le village, la font par un procédé vraiment original ; lorsque la mer s'est retirée, ils tendent sur les grèves des filets d'une hauteur de 90 centimètres environ, à fines ou larges mailles, suivant les saisons ; la mer, en montant, les garnit peu à peu de poissons petits et gros, et, en se retirant, elle les laisse retenus par les filets, et gigotant sur le sable, à la grande satisfaction des baigneurs qui viennent assister au spectacle et aider les pêcheurs à les ramener. On y prend ainsi des poissons de tous genres et de toutes grandeurs et en immense quantité ; pas n'est besoin de parler de leur fraîcheur, car soles et carlets y sont littéralement frits vivants. Quant au prix, il est d'un bon marché inouï.

[...] Tous les terrains non encore bâtis de la plage de Fort-Mahon, sont à vendre, à des prix très doux et différents, suivant les points où ils sont placés. Les entrepreneurs attachés à la plage, sont à même d'y élever maisonnettes, maisons de rapport, chalets ou villas, dans les meilleures conditions de prix, ayant sous la main tous les matériaux nécessaires et à bon compte. Toutes facilités étant données pour le paiement des terrains, on peut, avec une somme modique (6 à 10 mille francs) élever à la Plage de Fort-Mahon un chalet de 6 à 10 pièces, que l'on peut louer, pendant la saison, sur le pied d'un revenu de 12 à 15 % et l'habiter le reste de l'année, gratuitement, puisque les locataires ont payé pour l'année entière. On peut même disposer sa construction de façon à se réserver une ou deux pièces pour soi-même et ne gêner aucunement ses locataires.

Une spéculation de cette nature convient particulièrement à des dames âgées, officiers ou employés retraités, amateurs de la chasse et de la pêche, ayant besoin d'un placement de tout repos et sans aléa et désireux de faire produire le plus de revenu possible à leur petite fortune sans l'exposer dans les affaires véreuses qui pullulent aujourd'hui, puisque les rentes et obligations françaises ne donnent plus que des revenus dérisoires.

Cette opération pourrait aussi être faite par toute personne voulant se créer un bon revenu en bien foncier, tout en ne s'occupant de sa propriété que financièrement, c'est-à-dire pour en toucher les loyers".

Annexe 2

Cahier des charges pour l'adjudication du droit de placer des cabines de bains sur la plage de Fort-Mahon, 13 février 1887, extraits (A.D. Somme : 2 Q 46).

Le cahier des charges est dressé pour l'adjudication publique aux enchères d'un seul lot donnant droit de placer pendant la saison des bains les cabines et le matériel nécessaire à l'exploitation des bains à la lame sur la partie de la plage du Fort-Mahon (Quend) comprise entre la pointe du Fort-Mahon et la limite située à environ trois mille mètres au sud ouest de cette pointe.

Les clauses précises que l'adjudication est au plus offrant ; la location n'empêchera pas la pose de filets de pêche, ne privera pas les particuliers du droit de libre circulation, ni celui de prendre des bains.

Annexe 3

Texte publicitaire pour la station de Fort-Mahon-Plage, publié dans **Guide pratique des familles aux bains de mer. Plages du Nord, de Normandie, de Bretagne et de Vendée**. Paris : La Fare, 1895, p. IV.

Plage de Fort-Mahon (Somme), à 3 heures de Paris, 4 heures de Londres, grande ligne du Nord.

Desservie par deux stations : Conchil-le-Temple et Quend-Fort-Mahon. Prix du voyage, aller et retour de Paris, les dimanches et fêtes, pendant la saison : 6 fr. 25.

Nourriture, logement et terrain à bâtir à **bon marché**, chasse et pêche toute l'année.

La plage de Fort-Mahon (Somme), ancienne propriété du comte d'Artois (Charles X), est l'une des plus belles et des plus vastes de France (3.000 mètres de façade sur la mer), toute de sable fin et fixe ; la sécurité y est absolue.

En outre de ces distractions, elle a le suprême avantage de rendre la santé aux enfants et aux personnes affaiblies ; l'air est si pur au Fort-Mahon que les épidémies y sont inconnues.

On trouve au Fort-Mahon toutes les provisions nécessaires à la vie dans les meilleures conditions, car le pays, extraordinairement fertile, produit de tout abondamment.

Le terrain pour construire y est bon marché et de bons entrepreneurs attachés à la plage peuvent y élever des chalets à des prix très doux, pouvant produire de 12 à 15 % de revenu.

S'adresser, pour tous renseignements, à M. **Bonnefond**, propriétaire, 39 rue Rodier, à Paris (bureau de la plage de Fort-Mahon).

Annexe 4

Le plan de reconstruction de Fort-Mahon, par G. Lecompte architecte urbaniste, 1946 (d'après AD Somme : 1102 W 334).

L'arrêté ministériel du 19 mai 1945 déclare la commune de Fort-Mahon-Plage sinistrée, ce qui induit la mise en place d'un plan de reconstruction soumettant toutes les constructions nouvelles à une autorisation préalable. L'architecte urbaniste G. Lecompte, chef du service départemental de l'urbanisme et de l'habitation de la Somme est désigné le 18 juin 1945. Il établit un premier projet le 16 juin 1946.

Le périmètre de la reconstruction concerne la station balnéaire. Le choix de G. Lecompte est de conserver les voies en place et d'en ajouter de nouvelles en respect de la topographie. Ainsi, au lieu d'aplanir les dunes, ce qui est fort coûteux et risque de mener à un paysage monotone, il souhaite tirer partie des monticules sableux et dessiner des voies courbes. La voie centrale (avenue de la Plage) est conservée, mais la continuité des implantations à l'aplomb de la rue est rompue par la création d'espaces libres qui a l'avantage de permettre aux véhicules automobiles de stationner.

A l'entrée de la station balnéaire, la place du Mail (actuelle place Bewdley) large de 32 mètres, est conçue comme une large entrée de ville, plantée d'arbres, et encadrée de voies à sens unique, qui forme un croisement en patte d'oie d'où se détachent deux voies latérales (non réalisées). Face à l'église, une place de l'église (actuelle place du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny) est créée à l'emplacement d'édifices détruits. Une place du casino (actuelles place de Paris et du Général-Leclerc-de-Hautecloque) est prévue au milieu de l'avenue, au point d'où l'on commence à percevoir la mer. Il est prévu d'y construire un nouveau casino afin de remplacer celui situé plus en amont dans l'avenue, et de recevoir les forains les jours de fêtes. De cette place doivent partir les voies nouvelles menant vers les parties plus excentrées de la station. L'esplanade de la mer est une petite place située au bout de l'avenue de la plage et qui doit laisser libre la vue pour les piétons qui ne seront pas gênés par les véhicules dont l'accès doit être interdit. En position de proue, la place est protégée des vents par des immeubles construits en front de mer.

De nouvelles voies sont créées. En front de mer, des quais promenade (actuelles *Terrasses maritimes*) sont construits en contre-haut de 4 mètres de la plage, et d'un accès interdit aux véhicules. Le choix est de construire une bande d'immeubles mitoyens, derrière une zone de *non aedificandi* de 6 mètres, destinée à bloquer les vents et empêcher l'ensablement des voies arrières. A leur extrémité sont prévues des rampes pour permettre l'accès de véhicules sur la plage.

Les constructions à édifier doivent suivre des normes de surface proportionnelles à la surface totale de la parcelle, ceci selon quatre zones différenciées.

Aucune prescription esthétique ne doit être suivie, seules les constructions situées autour de la place du marché doivent avoir obligatoirement mais uniquement au rez-de-chaussée, une hauteur de 4 m sous plafond et comporter une arcature régulière formant portique, ce qui impose des largeurs de parcelles en façade de 8 ou 12 mètres. Le nombre et la hauteur des étages restent libres.

Les voies anciennes ne sont soumises à aucune règle de recul, que seules doivent suivre les voies nouvelles, avec une zone de *non aedificandi* de quatre mètres.

Un emplacement est réservé pour la mairie près du groupe scolaire construit peu avant 1939. Un casino accompagné d'hôtels de voyageurs ne sera finalement pas réalisé au centre de l'avenue. Le plus grand programme consiste en l'aménagement d'un terrain de sports. De même, un programme de boisement est envisagé, ainsi que celui d'un camping, en bord d'Authie.

Le réseau d'adduction d'eau doit être restauré et le réseau d'assainissement construit.

Le premier projet est rectifié le 15 novembre 1946, suite aux enquêtes et décisions de la section permanente, puis à nouveau rectifié le 20 juillet 1947, approuvé par la préfecture le 7 août 1947. En avril 1952, les surfaces de construction sont réduites comme suit : en zone A, le terrain doit faire au minimum 175 mètres carrés, avec 40% affectés au bâti et 10% aux annexes ; en zone B, le terrain doit faire au minimum 250 mètres carrés, avec 30% affectés au bâti et 10% aux annexes ; en zone C (inchangée), le terrain doit faire au minimum 500 mètres carrés, avec 20% affectés au bâti et 10% aux annexes ; en zone périphérique, le terrain doit faire au minimum 1000 mètres carrés, avec 10% affectés au bâti et 5% aux annexes.

Annexe 5

Modèle de maison à Fort-Mahon (n°46), élévation principale, plans des niveaux, et coupes, par Marcoïn architecte.

In : ARNAUD. *Le guide constructeur. Album de 100 modèles pratiques et économiques*. Paris : Arnaud et Cie, 1907, planche 99

Devis (np) : Chalet de M. L..., à la Plage de Fort-Mahon, M. Marcoin arch.

Ce pavillon resserré entre deux constructions, est d'un plan rectangulaire et se compose :

1- en sous-sol auquel on accède par l'escalier situé en cour arrière : cave, magasin à charbons, et un atelier sur la façade ;

2- au rez-de-chaussée, grande salle à manger de 3,05 x 4,50 avec balcon et perron, et placard sous escalier. Dégagement avec escalier conduisant au premier étage, cuisine sur cour de 2,57 x 3,05 avec perron sur cour, évier, fourneau, hotte, etc. avec un grand placard de la moitié de l'escalier, pouvant contenir et dissimuler pendant le jour un lit tout fait que la bonne tire le soir pour se coucher dans la cuisine ;

3- à l'étage, deux chambres à coucher, un dégagement et une penderie, l'escalier éclairé et aéré par un châssis à tabatière.

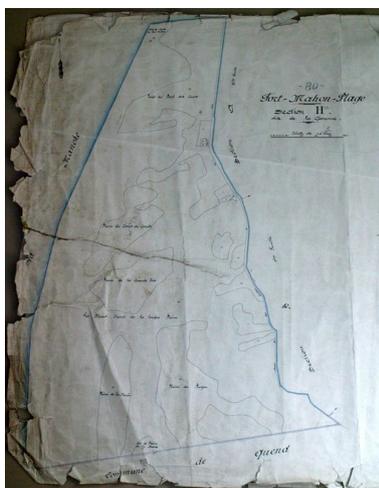
Construction en briques du pays environnant, couverture en ardoises et plomberie d'usage, w-cl. En jardins derrière, charpente sapin rouge et corroyée pour toutes faces apparentes, tuiles, faîtières, briques émaillées et abouts, rives normandes émaillées Tilmont, assises d'angles, sommiers et clefs, etc. en pierre blanche. Parquet sapin, carrelage cuisine sur ciment. Perrons et balcons bois, cave briquetée. Toute menuiserie sapin rouge, plancher fer à la cave, cintrée en briques. Quincaillerie 1er choix. Vitrerie demi double. Peinture huile trois couches. Papier à 0,50 le rouleau.

Illustrations



Numérotation des îlots de la station balnéaire pour les besoins de l'étude.

Dess. Elisabeth Justome
IVR22_20058003906NUDA

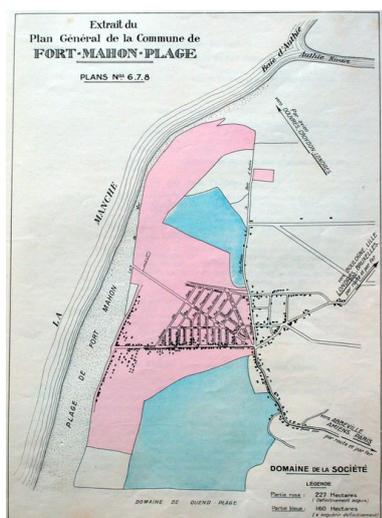


Cadastré napoléonien, section H, [1828] (Service du cadastre, Abbeville).

Phot. Monnehay-Vulliet Marie-Laure
IVR22_20038000610NUCAB

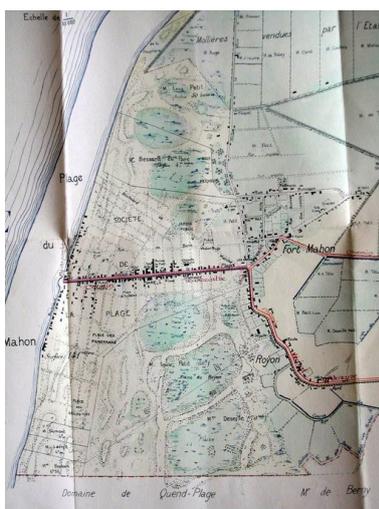


Emplacement d'une concession pour pose de cabines, attribuée à Bonnefond, 13 octobre 1886 (AD Somme ; 2 Q 46).
Phot. Monnehay-Vulliet Marie-Laure
IVR22_20058001835XAB



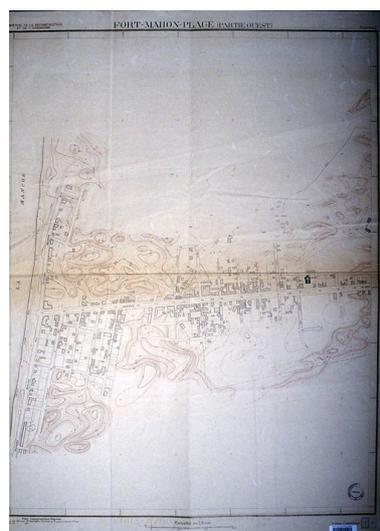
Situation des propriétés de la SA foncière immobilière de Fort-Mahon, vers 1930 (AD Somme ; 99 O 1765).

Phot. Justome
Elisabeth (reproduction)



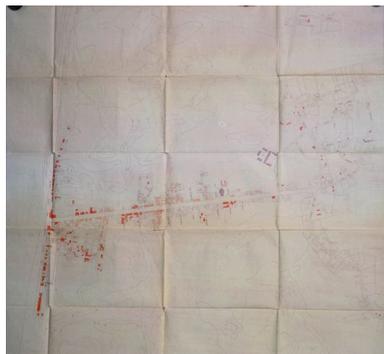
La station balnéaire en 1924 (AD Somme ; 99 O 1766).

Phot. Justome
Elisabeth (reproduction)
IVR22_20058003547NUCAB



Plan de la station de Fort-Mahon-Plage en 1947 (BM Amiens ; PI 3254).
Phot. Monnehay-Vulliet Marie-Laure

IVR22_20058003020NUCAB



Edifices sinistrés et détruits de Fort-Mahon-Plage, état en 1946 (AD Somme ; 1102 W 334).

Phot. Monnehay-Vulliet Marie-Laure
IVR22_20038001143XAB



Détail de la partie ouest du plan figurant l'état des immeubles à Fort-Mahon-Plage en 1946 (AD Somme ; 1102 W 334).

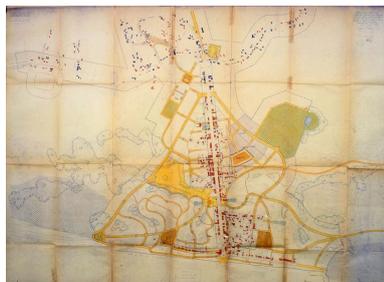
Phot. Monnehay-Vulliet Marie-Laure
IVR22_20038001146XAB

IVR22_20058002356ZB



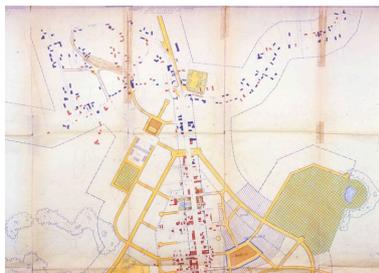
Détail de la partie médiane du plan figurant l'état des immeubles à Fort-Mahon-Plage en 1946 (AD Somme ; 1102 W 334).

Phot. Monnehay-Vulliet Marie-Laure
IVR22_20038001145XAB



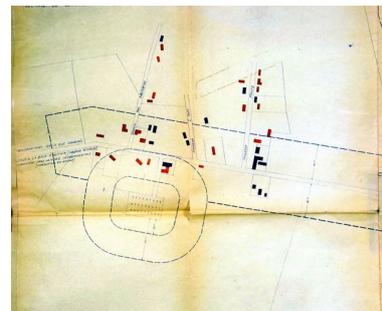
Plan projeté pour la reconstruction de Fort-Mahon-Plage, par G. Lecompte urbaniste, 20 juillet 1947 (AD Somme ; 1102 W 334).

Phot. Monnehay-Vulliet Marie-Laure
IVR22_20038001147XAB



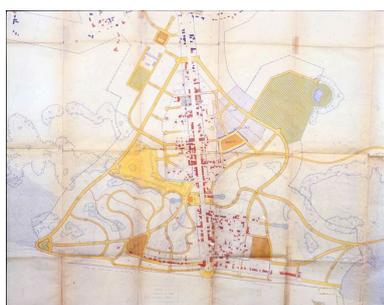
Détail de la partie supérieure du plan de reconstruction de Fort-Mahon-Plage, 1947 (AD Somme ; 1102 W 334).

Phot. Monnehay-Vulliet Marie-Laure
IVR22_20038001149XAB



Détail de l'agglomération autour du cimetière de Fort-Mahon-Plage, 1947 (AD Somme ; 1102 W 334).

Phot. Monnehay-Vulliet Marie-Laure
IVR22_20038001148XAB



Détail de la partie inférieure du plan de reconstruction de Fort-Mahon-Plage, 1947 (AD Somme ; 1102 W 334).

Phot. Monnehay-Vulliet Marie-Laure
IVR22_20038001150XAB



Villa détruite en front de mer, photographie (coll. part.).

Phot. Monnehay-Vulliet Marie-Laure
IVR22_20048000343XB



Les premières villas de l'avenue de la Plage, carte postale, 1er quart 20e siècle (coll. part.).

Phot. Monnehay-Vulliet Marie-Laure
IVR22_20038000562NUCAB



L'arrivée du tramway face à l'ancien hôtel de Paris, carte postale, 1er quart 20e siècle (coll. part.).
Phot. Monnehay-Vulliet Marie-Laure
IVR22_20038000558NUCAB



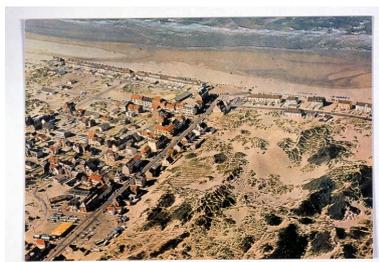
Avenue de la Plage avec la maison Lah-Tuh-Vu, carte postale, 2e quart 20e siècle (coll. part.).
Phot. Monnehay-Vulliet Marie-Laure
IVR22_20048000113NUCAB



Vue aérienne, après 1945 (CRMH, Amiens).
Phot. Monnehay-Vulliet Marie-Laure
IVR22_20038001132XAB



Avenue de la Plage, carte postale, 1ere moitié 20e siècle (coll. part.).
Phot. Monnehay-Vulliet Marie-Laure
IVR22_20038001142XAB



Vue aérienne, après 1945 (CRMH, Amiens).
Phot. Monnehay-Vulliet Marie-Laure
IVR22_20038001133XAB



Vue aérienne de la partie sud de la station, carte postale, 3e quart 20e siècle (coll. part.).
Phot. Monnehay-Vulliet Marie-Laure
IVR22_20048000106NUCAB



Vue aérienne de l'avenue de la plage au niveau du casino, carte postale, 3e quart 20e siècle (coll. part.).
Phot. Monnehay-Vulliet Marie-Laure
IVR22_20048000105NUCAB



Vue aérienne de la plage, carte postale, 3e quart 20e siècle (coll. part.).
Phot. Monnehay-Vulliet Marie-Laure
IVR22_20048000104NUCAB



Vue aérienne, partie centrale de la station, carte postale, 3e quart 20e siècle (coll. part.).
Repro. Monnehay-Vulliet Marie-Laure
IVR22_20048000103NUCAB



Vue aérienne, partie centrale de la station, carte postale, 3e quart 20e siècle (coll. part.).
Phot. Monnehay-Vulliet Marie-Laure
IVR22_20048000102NUCAB



Vue aérienne, partie centrale de la station, carte postale, 3e quart 20e siècle (coll. part.).
Phot. Monnehay-Vulliet Marie-Laure
IVR22_20048000101NUCAB



Vue aérienne, partie est de la station, avec la mairie et l'école, carte postale, 3e quart 20e siècle (coll. part.).
Phot. Monnehay-Vulliet Marie-Laure
IVR22_20048000100NUCAB



L'avenue de la plage, vue vers la mer.
Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet
IVR22_20038000478XA



L'avenue de la plage, vue vers l'est, au niveau de la place du Maréchal-de-Lattre-de-Trassigny.
Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet
IVR22_20038000479XA



L'avenue de la plage, vue vers la mer, au niveau de la place du Maréchal-de-Lattre-de-Trassigny.
Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet
IVR22_20038000480XA



L'avenue de la plage, vue vers la mer, au niveau de la place F. Bacquet.
Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet
IVR22_20038000482XA



L'avenue de la plage, vue vers la mer, au niveau de la place de Paris.
Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet
IVR22_20038000483XA



L'avenue de la Plage, vue vers l'est.
Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet
IVR22_20048000070XA



L'îlot 47, vue depuis la rue Clémenceau.
Phot. Elisabeth Justome
IVR22_20058003911NUCA



La colonie de vacances polonaise Saint-Casimir, villa Sainte-Marie des Dunes, vue d'ensemble (rue Gounod, 1991 XE 132).
Phot. Elisabeth Justome
IVR22_20058003909NUCA



Un blockhaus, rue Dujardin (îlot 12).
Phot. Elisabeth Justome
IVR22_20058003907NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Le patrimoine de villégiature de la Côte picarde - dossier de présentation (IA80001221)

L'urbanisme et les secteurs urbains de la Côte picarde (IA80001521)

Les maisons et les immeubles de la station balnéaire de Fort-Mahon-Plage (IA80001466) Hauts-de-France, Somme, Fort-Mahon-Plage

Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

L'agglomération de Fort-Mahon-Plage (IA80001239) Hauts-de-France, Somme, Fort-Mahon-Plage

Ancien casino de Fort-Mahon-Plage (ancien Hôtel de la Tour, puis Hôtel de la Tour et de la Plage) (IA80001277) Hauts-de-France, Somme, Fort-Mahon-Plage, 868 avenue de la Plage, rue de la Tour

Ancien hôtel des Baigneurs de Fort-Mahon-Plage (IA80002037) Hauts-de-France, Somme, Fort-Mahon-Plage, avenue de la Plage, 16 boulevard Intérieur, ancien boulevard de la Mer

Ancienne colonie de vacances (?) (IA80002222) Hauts-de-France, Somme, Fort-Mahon-Plage, rue des Dunes, rue de Paris

Ancienne colonie de vacances d'Amiens-Boutillerie, dite Villa Moderne (actuellement gendarmerie) (IA80001900) Hauts-de-France, Somme, Fort-Mahon-Plage, 324 avenue de la Plage

Ancienne colonie de vacances Sainte-Jeanne d'Arc d'Amiens, devenue maison de villégiature, dite Fanfan (IA80001879) Hauts-de-France, Somme, Fort-Mahon-Plage, 65 rue de la Paix, ancienne rue de la Poste

Ancienne poste de Fort-Mahon-Plage, actuellement maison (IA80001868) Hauts-de-France, Somme, Fort-Mahon-Plage, 63 rue Hippolyte-Delalin, ancienne rue d' Amiens

Ancienne poste de Fort-Mahon-Plage, actuellement maison, dite Villa Moussette (IA80001878) Hauts-de-France, Somme, Fort-Mahon-Plage, 56 rue de la Paix, ancienne rue de la Poste

Colonie de vacances de l'Oeuvre des pupilles de l'Ecole publique d'Amiens à Fort-Mahon (IA80002215) Hauts-de-France, Somme, Fort-Mahon-Plage, 449 avenue de la Plage, rue Laplace, rue Lavoisier

Colonie de vacances Saint-Louis (IA80002207) Hauts-de-France, Somme, Fort-Mahon-Plage, 115 boulevard Intérieur, ancien boulevard de la Mer

Église paroissiale de l'Assomption-de-la-Sainte-Vierge à Fort-Mahon-Plage (IA80001271) Hauts-de-France, Somme, Fort-Mahon-Plage, avenue de la Plage

Ensemble de 4 maisons en série (dont Schimy et Black Boton) (IA80002202) Hauts-de-France, Somme, Fort-Mahon-Plage, rue Blaise-Pascal

Hôtel de la Terrasse à Fort-Mahon-Plage (IA80002273) Hauts-de-France, Somme, Fort-Mahon-Plage, 1461 avenue de la Plage, boulevard Maritime-Sud

Hôtel-restaurant de La Chipaudière à Fort-Mahon-Plage (ancien hôtel de la Mer) (IA80002051) Hauts-de-France, Somme, Fort-Mahon-Plage, 1440 avenue de la Plage, boulevard Maritime Nord

Hôtel Victoria de Fort-Mahon-Plage (IA80002214) Hauts-de-France, Somme, Fort-Mahon-Plage, 531 place du Maréchal-Delattre-de-Tassigny, rue Leverrier

Immeuble, dit Arsijada (IA80002035) Hauts-de-France, Somme, Fort-Mahon-Plage, 70 boulevard Intérieur, ancien boulevard de la Mer

Immeuble, dit Chante Bise (IA80001885) Hauts-de-France, Somme, Fort-Mahon-Plage, 177 rue de Paris, boulevard Intérieur, ancien boulevard de la Mer

Immeuble, dit Claude (IA80002208) Hauts-de-France, Somme, Fort-Mahon-Plage, 95 rue des Dunes

Immeuble, dit Doux Séjour (IA80001824) Hauts-de-France, Somme, Fort-Mahon-Plage, 89 rue de la Fontaine

Immeuble, dit L'Émeraude (IA80001506) Hauts-de-France, Somme, Fort-Mahon-Plage, 59 boulevard Intérieur, ancien boulevard de la Mer

Immeuble, dit L'Escalier (IA80001823) Hauts-de-France, Somme, Fort-Mahon-Plage, 99 rue de la Fontaine

Immeuble, dit Le Grillon du Foyer (IA80001513) Hauts-de-France, Somme, Fort-Mahon-Plage, 1208 avenue de la Plage

Immeuble, dit Letty (IA80001884) Hauts-de-France, Somme, Fort-Mahon-Plage, 160 rue de Paris

Immeuble, dit Sans Adieu (IA80001668) Hauts-de-France, Somme, Fort-Mahon-Plage, 108 boulevard Intérieur, ancien boulevard de la Mer

Immeuble avec boutique (IA80002271) Hauts-de-France, Somme, Fort-Mahon-Plage, 811 avenue de la Plage

Immeuble avec boutique (IA80002261) Hauts-de-France, Somme, Fort-Mahon-Plage, 1147 avenue de la Plage, 16 place du Maréchal-Leclerc

Immeuble avec boutique (IA80002270) Hauts-de-France, Somme, Fort-Mahon-Plage, 821 avenue de la Plage, rue Blaise-Pascal

Immeuble avec boutique (IA80002260) Hauts-de-France, Somme, Fort-Mahon-Plage, 1167 avenue de la Plage

Immeuble avec boutique, anciennement dit André René, actuellement dit La Mouette (IA80001563) Hauts-de-France, Somme, Fort-Mahon-Plage, 1194 avenue de la Plage

Immeuble avec boutique, anciennement dit Brasserie des Sports (IA80002283) Hauts-de-France, Somme, Fort-Mahon-Plage, 490 avenue de la Plage, rue Gounod

Immeuble avec boutique, dit Bel Horizon (IA80002042) Hauts-de-France, Somme, Fort-Mahon-Plage, 1263 avenue de la Plage, rue des Dunes

Immeuble avec boutique, dit Les Galeries de la Mer (IA80002043) Hauts-de-France, Somme, Fort-Mahon-Plage, 1255, 1259 avenue de la Plage
Immeuble avec boutique, dit Michaël (IA80001507) Hauts-de-France, Somme, Fort-Mahon-Plage, 1351 avenue de la Plage, 26 rue Molière
Immeuble avec boutique, dit Mon Castel (IA80002041) Hauts-de-France, Somme, Fort-Mahon-Plage, 1279 avenue de la Plage, rue des Dunes
Immeuble avec boutique, dit Suzy (IA80002044) Hauts-de-France, Somme, Fort-Mahon-Plage, avenue de la Plage, 13 rue de la Paix, ancienne rue de la Poste
Immeuble avec boutiques (IA80002130) Hauts-de-France, Somme, Fort-Mahon-Plage, 1175 avenue de la Plage
Immeuble avec boutiques, actuellement dit Résidence Les Carolines (IA80002256) Hauts-de-France, Somme, Fort-Mahon-Plage, 1379 avenue de la Plage
Immeuble avec café, dit Bar de la Plage (IA80002036) Hauts-de-France, Somme, Fort-Mahon-Plage, 32 boulevard Intérieur, ancien boulevard de la Mer
Le front de mer de la station balnéaire de Fort-Mahon-Plage (IA80001516) Hauts-de-France, Somme, Fort-Mahon-Plage, esplanade Nord
Maison (IA80001835) Hauts-de-France, Somme, Fort-Mahon-Plage, 18 rue Clémenceau
Maison (IA80001897) Hauts-de-France, Somme, Fort-Mahon-Plage, 98 rue Dujardin
Maison (IA80001872) Hauts-de-France, Somme, Fort-Mahon-Plage, 105 rue Dujardin
Maison (IA80001881) Hauts-de-France, Somme, Fort-Mahon-Plage, 44 rue des Dunes
Maison (IA80001873) Hauts-de-France, Somme, Fort-Mahon-Plage, 63 rue Dujardin
Maison (IA80001875) Hauts-de-France, Somme, Fort-Mahon-Plage, 36 rue Leverrier
Maison (IA80001869) Hauts-de-France, Somme, Fort-Mahon-Plage, 47 rue Hippolyte-Delalin, ancienne rue d' Amiens
Maison (IA80002197) Hauts-de-France, Somme, Fort-Mahon-Plage, 81 rue Molière
Maison (IA80001871) Hauts-de-France, Somme, Fort-Mahon-Plage, 75 rue des Garennes
Maison (IA80002262) Hauts-de-France, Somme, Fort-Mahon-Plage, 1049 avenue de la Plage
Maison, actuellement avec boutique (IA80002039) Hauts-de-France, Somme, Fort-Mahon-Plage, 1357 avenue de la Plage
Maison, dite Aimée ou Villa Aimée (IA80002274) Hauts-de-France, Somme, Fort-Mahon-Plage, 727 avenue de la Plage, rue Linné
Maison, dite Bel-Air (IA80002289) Hauts-de-France, Somme, Fort-Mahon-Plage, 920 avenue de la Plage, rue de la Tour
Maison, dite Bel-Ebat (IA80001565) Hauts-de-France, Somme, Fort-Mahon-Plage, 232 rue de la Paix, ancienne rue de la Poste
Maison, dite Berthe et Lydie (IA80001870) Hauts-de-France, Somme, Fort-Mahon-Plage, 29 rue des Garennes
Maison, dite Chalet Benedict (IA80002047) Hauts-de-France, Somme, Fort-Mahon-Plage, 925 avenue de la Plage
Maison, dite Chalet Maurice (IA80001825) Hauts-de-France, Somme, Fort-Mahon-Plage, 22 rue Philippo, ancienne rue Geoffroy-Saint-Hilaire
Maison, dite Chantereine (IA80001669) Hauts-de-France, Somme, Fort-Mahon-Plage, 12 rue des Oyats, avenue de la Plage
Maison, dite Dolce Vita (IA80002264) Hauts-de-France, Somme, Fort-Mahon-Plage, 1033 avenue de la Plage
Maison, dite Edgard Antoinette (IA80001894) Hauts-de-France, Somme, Fort-Mahon-Plage, 88 rue Hippolyte-Delalin, ancienne rue d' Amiens
Maison, dite Eole (IA80001822) Hauts-de-France, Somme, Fort-Mahon-Plage, 89 rue des Oyats
Maison, dite Gaie Dune (IA80001617) Hauts-de-France, Somme, Fort-Mahon-Plage, 98 rue des Dunes
Maison, dite Gaie Lumière (IA80001820) Hauts-de-France, Somme, Fort-Mahon-Plage, 29 rue des Oyats
Maison, dite Georges et Denise (IA80001837) Hauts-de-France, Somme, Fort-Mahon-Plage, 58 rue Clémenceau
Maison, dite Henriette (IA80002268) Hauts-de-France, Somme, Fort-Mahon-Plage, 921 avenue de la Plage, rue Philippo, ancienne rue Geoffroy-Saint-Hilaire
Maison, dite L'Aubade (IA80001888) Hauts-de-France, Somme, Fort-Mahon-Plage, 183 rue des Dunes
Maison, dite La Cigale (IA80001891) Hauts-de-France, Somme, Fort-Mahon-Plage, 594 avenue de la Plage
Maison, dite La Corbeille Fleurie, actuellement maison avec partie commerciale au rez-de-chaussée (IA80001901) Hauts-de-France, Somme, Fort-Mahon-Plage, 728, 756 avenue de la Plage
Maison, dite La Détente (IA80001829) Hauts-de-France, Somme, Fort-Mahon-Plage, 110 rue Philippo, ancienne rue Geoffroy-Saint-Hilaire
Maison, dite La Gaillarde (IA80001830) Hauts-de-France, Somme, Fort-Mahon-Plage, 38 rue de la Fontaine
Maison, dite La Luciole (IA80002198) Hauts-de-France, Somme, Fort-Mahon-Plage, 137 rue Molière
Maison, dite La Marinère (IA80002221) Hauts-de-France, Somme, Fort-Mahon-Plage, 1342 avenue de la Plage
Maison, dite La Mouette (IA80002203) Hauts-de-France, Somme, Fort-Mahon-Plage, 138 rue des Mouettes
Maison, dite La Rafale (IA80002288) Hauts-de-France, Somme, Fort-Mahon-Plage, 448 avenue de la Plage
Maison, dite La Taupinière (IA80002199) Hauts-de-France, Somme, Fort-Mahon-Plage, 169 rue Molière

Maison, dite La Vigie (IA80001876) Hauts-de-France, Somme, Fort-Mahon-Plage, 72 rue de la Paix, ancienne rue de la Poste, rue de Paris

Maison, dite Le Bercaïl (IA80002213) Hauts-de-France, Somme, Fort-Mahon-Plage, 125 rue Hippolyte-Delalin, ancienne rue d' Amiens

Maison, dite Le Chardon Bleu (IA80002263) Hauts-de-France, Somme, Fort-Mahon-Plage, 1043 avenue de la Plage

Maison, dite Le Colibri (IA80001546) Hauts-de-France, Somme, Fort-Mahon-Plage, 1394 avenue de la Plage

Maison, dite Le Lys Rouge (IA80002217) Hauts-de-France, Somme, Fort-Mahon-Plage, 61 rue Philippo, ancienne rue Geoffroy-Saint-Hilaire

Maison, dite Le Récif (IA80002049) Hauts-de-France, Somme, Fort-Mahon-Plage, terrasse Maritime Nord, 259 boulevard Maritime-Nord

Maison, dite Les Bribes (IA80001821) Hauts-de-France, Somme, Fort-Mahon-Plage, 41 rue des Oyats

Maison, dite Les Clématites (IA80001899) Hauts-de-France, Somme, Fort-Mahon-Plage, 360 avenue de la Plage

Maison, dite Les Clochettes (IA80002286) Hauts-de-France, Somme, Fort-Mahon-Plage, 321 avenue de la Plage

Maison, dite Les Farfadets (IA80001545) Hauts-de-France, Somme, Fort-Mahon-Plage, 1040 avenue de la Plage

Maison, dite Les Guifettes (IA80001887) Hauts-de-France, Somme, Fort-Mahon-Plage, 191 rue des Dunes

Maison, dite Les Heures Claires, actuellement maison avec partie commerciale au rez-de-chaussée dite Brasserie de L'Esplanade (IA80002038) Hauts-de-France, Somme, Fort-Mahon-Plage, 1393 avenue de la Plage

Maison, dite Les Lutins (IA80002219) Hauts-de-France, Somme, Fort-Mahon-Plage, 89 rue Philippo, ancienne rue Geoffroy-Saint-Hilaire

Maison, dite Les Marmousets (IA80001512) Hauts-de-France, Somme, Fort-Mahon-Plage, 973 avenue de la Plage

Maison, dite Les Oyats (IA80001572) Hauts-de-France, Somme, Fort-Mahon-Plage, 204 rue Molière, rue Balzac

Maison, dite Les Shadoks (IA80001665) Hauts-de-France, Somme, Fort-Mahon-Plage, 80 rue des Dunes, rue de Paris

Maison, dite Lulu (IA80002285) Hauts-de-France, Somme, Fort-Mahon-Plage, 333 avenue de la Plage, rue des Goélands, ancienne rue Lamarck

Maison, dite Lumen (IA80001670) Hauts-de-France, Somme, Fort-Mahon-Plage, 9 rue Clémenceau, rue des Oyats, place F.-Bacquet

Maison, dite Ma Colette (IA80002040) Hauts-de-France, Somme, Fort-Mahon-Plage, 1319 avenue de la Plage

Maison, dite Maguitt (IA80001826) Hauts-de-France, Somme, Fort-Mahon-Plage, 74 rue Philippo, ancienne rue Geoffroy-Saint-Hilaire

Maison, dite Ma Hutte (IA80001514) Hauts-de-France, Somme, Fort-Mahon-Plage, 671 avenue de la Plage

Maison, dite Marithé (IA80002220) Hauts-de-France, Somme, Fort-Mahon-Plage, 1332 avenue de la Plage

Maison, dite Max Jackgis (IA80001827) Hauts-de-France, Somme, Fort-Mahon-Plage, 80 rue Philippo, ancienne rue Geoffroy-Saint-Hilaire

Maison, dite Mes Peines (IA80001867) Hauts-de-France, Somme, Fort-Mahon-Plage, 75 rue Hippolyte-Delalin, ancienne rue d' Amiens

Maison, dite Mi Co (IA80002276) Hauts-de-France, Somme, Fort-Mahon-Plage, 151 rue Balzac

Maison, dite Mijako (IA80001886) Hauts-de-France, Somme, Fort-Mahon-Plage, 123 rue Balzac, rue Molière

Maison, dite Modestie (IA80002206) Hauts-de-France, Somme, Fort-Mahon-Plage, 121 boulevard Intérieur, ancien boulevard de la Mer

Maison, dite Momo (IA80001890) Hauts-de-France, Somme, Fort-Mahon-Plage, 143 rue des Dunes

Maison, dite Mon Caprice (IA80002045) Hauts-de-France, Somme, Fort-Mahon-Plage, 1195 avenue de la Plage

Maison, dite Mon Rêve (IA80001898) Hauts-de-France, Somme, Fort-Mahon-Plage, 386 avenue de la Plage

Maison, dite Moulouck (IA80001877) Hauts-de-France, Somme, Fort-Mahon-Plage, 64 rue de la Paix, ancienne rue de la Poste

Maison, dite Nigou (IA80002287) Hauts-de-France, Somme, Fort-Mahon-Plage, 297 avenue de la Plage, place Bewdley

Maison, dite Pierre (IA80001874) Hauts-de-France, Somme, Fort-Mahon-Plage, rue Berlioz

Maison, dite Quo Vadis (IA80001892) Hauts-de-France, Somme, Fort-Mahon-Plage, 854 avenue de la Plage

Maison, dite Reine Mère (IA80002210) Hauts-de-France, Somme, Fort-Mahon-Plage, 127 rue des Dunes

Maison, dite Saint-Georges (IA80001903) Hauts-de-France, Somme, Fort-Mahon-Plage, 660 avenue de la Plage

Maison, dite Sam Suphi (IA80002212) Hauts-de-France, Somme, Fort-Mahon-Plage, 45 rue Dujardin

Maison, dite Soleil du Midi (IA80002284) Hauts-de-France, Somme, Fort-Mahon-Plage, 350 avenue de la Plage, rue Franck

Maison, dite The-Jea-Nette (IA80001896) Hauts-de-France, Somme, Fort-Mahon-Plage, 36 rue Dujardin

Maison, dite Turenne, puis Les Vanneaux (IA80002216) Hauts-de-France, Somme, Fort-Mahon-Plage, 654 avenue de la Plage

Maison, dite Vichel (IA80002209) Hauts-de-France, Somme, Fort-Mahon-Plage, 107 rue des Dunes

Maison, dite Week-End (IA80001883) Hauts-de-France, Somme, Fort-Mahon-Plage, 154 rue de Paris

Maison, dite Yette (IA80001571) Hauts-de-France, Somme, Fort-Mahon-Plage, 81 rue des Dunes, rue de Paris

Maison (ancienne pension de famille), dite Les Frégates (IA80001832) Hauts-de-France, Somme, Fort-Mahon-Plage, 36, 44 rue Blaise-Pascal

Maison à deux logements, dite Les Grands Bleuets (IA80001568) Hauts-de-France, Somme, Fort-Mahon-Plage, 160, 170 rue de la Paix, ancienne rue de la Poste

Maison à deux logements, dite Sables d'Or et René (IA80001614) Hauts-de-France, Somme, Fort-Mahon-Plage, 178 rue Molière

Maison à deux logements accolés (IA80001893) Hauts-de-France, Somme, Fort-Mahon-Plage, 54, 56 rue des Mouettes

Maison à deux logements accolés (IA80002205) Hauts-de-France, Somme, Fort-Mahon-Plage, rue Philippo, ancienne rue Geoffroy-Saint-Hilaire

Maison à deux logements accolés (IA80001667) Hauts-de-France, Somme, Fort-Mahon-Plage, 108, 112 rue de la Paix, ancienne rue de la Poste

Maison à deux logements accolés (IA80001833) Hauts-de-France, Somme, Fort-Mahon-Plage, 50 rue Blaise-Pascal

Maison à deux logements accolés, anciennement dits Les Coquillages et Brise du Soir (IA80002046) Hauts-de-France, Somme, Fort-Mahon-Plage, 935, 937 avenue de la Plage

Maison à deux logements accolés, dite Babord et Tribord (IA80002211) Hauts-de-France, Somme, Fort-Mahon-Plage, 127, 139 rue de la Fontaine

Maison à deux logements accolés, dite Bikini (IA80002204) Hauts-de-France, Somme, Fort-Mahon-Plage, 64 rue des Garennes

Maison à deux logements accolés, dite Gyl et Didier (IA80002218) Hauts-de-France, Somme, Fort-Mahon-Plage, 75, 81 rue Philippo, ancienne rue Geoffroy-Saint-Hilaire

Maison à deux logements accolés, dite L'Espérance (IA80002196) Hauts-de-France, Somme, Fort-Mahon-Plage, 109 rue Molière

Maison à deux logements accolés, dite La Smalah et Sainte-Rita (IA80001567) Hauts-de-France, Somme, Fort-Mahon-Plage, 184, 198 rue de la Paix, ancienne rue de la Poste

Maison à deux logements accolés, dite Les Soeurettes ou Doodica et Radica (IA80001511) Hauts-de-France, Somme, Fort-Mahon-Plage, 961, 963 avenue de la Plage

Maison à deux logements accolés, dite Pastorale et Les Capucines (IA80001836) Hauts-de-France, Somme, Fort-Mahon-Plage, 38, 46 rue Clémenceau

Maison à deux logements accolés, dite Rosiris et Petit Rien (IA80001828) Hauts-de-France, Somme, Fort-Mahon-Plage, 92, 98 rue Philippo, ancienne rue Geoffroy-Saint-Hilaire

Maison à deux logements accolés, dite Tango et One Step (IA80001834) Hauts-de-France, Somme, Fort-Mahon-Plage, 92, 96 rue Blaise-Pascal

Maison à deux logements accolés (dont Les Lilas) (IA80001570) Hauts-de-France, Somme, Fort-Mahon-Plage, 122, 128 rue de la Paix, ancienne rue de la Poste

Maison à plusieurs logements (IA80002278) Hauts-de-France, Somme, Fort-Mahon-Plage, 879 avenue de la Plage

Maison à plusieurs logements (IA80001616) Hauts-de-France, Somme, Fort-Mahon-Plage, 122 rue des Dunes

Maison à plusieurs logements (IA80002266) Hauts-de-France, Somme, Fort-Mahon-Plage, 975 avenue de la Plage

Maison à plusieurs logements, dite Coule à Pic (IA80001615) Hauts-de-France, Somme, Fort-Mahon-Plage, 108 rue des Dunes

Maison à plusieurs logements accolés, dite Les Aiguades (IA80002050) Hauts-de-France, Somme, Fort-Mahon-Plage, 848 avenue de la Plage, rue des Mouettes

Maison à plusieurs logements accolés et superposés (IA80002052) Hauts-de-France, Somme, Fort-Mahon-Plage, terrasse Maritime Nord, 91, 100 boulevard Maritime-Nord

Maison à plusieurs logements accolés et superposés, dite La Sablière (IA80002200) Hauts-de-France, Somme, Fort-Mahon-Plage, 70, 80 rue Balzac

Maison à quatre logements, dite Samara (IA80001569) Hauts-de-France, Somme, Fort-Mahon-Plage, 150 rue de la Paix, ancienne rue de la Poste

Maison à quatre logements accolés, dite Les 4 As (Jacky, Françoise, Trèfle, Coeur) (IA80001831) Hauts-de-France, Somme, Fort-Mahon-Plage, 28, 32, 36, 40 rue des Bosquets

Maison à trois logements accolés (IA80002201) Hauts-de-France, Somme, Fort-Mahon-Plage, rue Royer

Maison à trois logements accolés (IA80001889) Hauts-de-France, Somme, Fort-Mahon-Plage, 147 rue des Dunes

Maison à trois logements accolés, dits La Brise, La Vague et Les Flots (IA80001895) Hauts-de-France, Somme, Fort-Mahon-Plage, 26, 28, 36 rue des Garennes

Maison à trois logements accolés, dits La Glissade, La Pirogue et Le Plongeon (IA80001566) Hauts-de-France, Somme, Fort-Mahon-Plage, 214, 218, 220 rue de la Paix, ancienne rue de la Poste

Maison avec boutique (IA80002258) Hauts-de-France, Somme, Fort-Mahon-Plage, 1217 avenue de la Plage, rue de la Paix, ancienne rue de la Poste

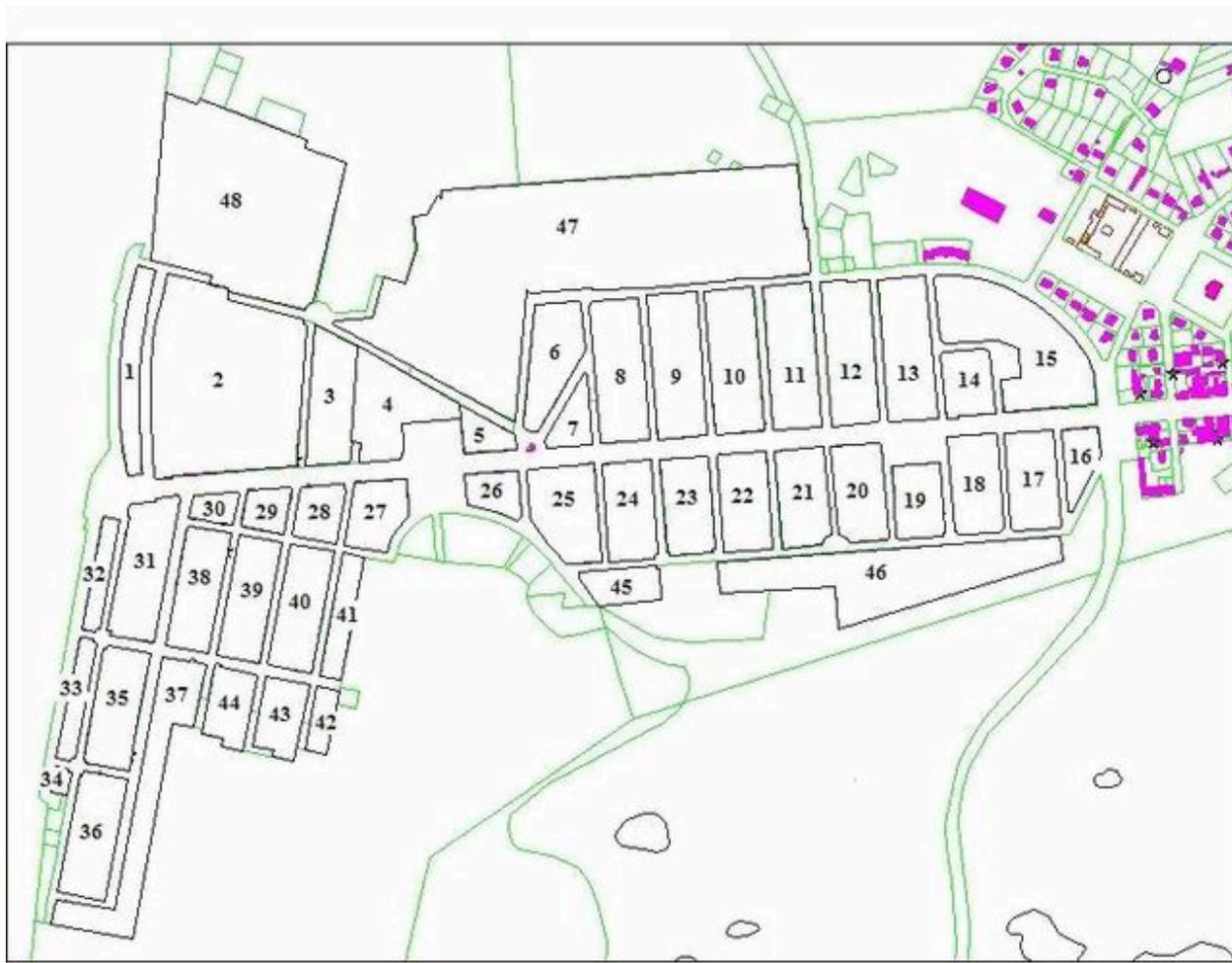
Maison avec boutique (IA80002279) Hauts-de-France, Somme, Fort-Mahon-Plage, 859 avenue de la Plage, rue Blaise-Pascal

Maison avec boutique (IA80002259) Hauts-de-France, Somme, Fort-Mahon-Plage, 1187 avenue de la Plage

Maison avec boutique (IA80002255) Hauts-de-France, Somme, Fort-Mahon-Plage, 1367 avenue de la Plage
Maison avec boutique (IA80002257) Hauts-de-France, Somme, Fort-Mahon-Plage, 1309 avenue de la Plage
Maison avec boutique (IA80002275) Hauts-de-France, Somme, Fort-Mahon-Plage, 701 avenue de la Plage, rue Linne
Maison avec boutique, dit Bazar Neptune (IA80002265) Hauts-de-France, Somme, Fort-Mahon-Plage, 993 avenue de la Plage, rue de la Fontaine
Maison avec boutique, dite Brise d'Eté (IA80001819) Hauts-de-France, Somme, Fort-Mahon-Plage, 13, 17 rue des Oyats, rue Clémenceau
Maison avec boutique, dite Folle Brise (IA80002269) Hauts-de-France, Somme, Fort-Mahon-Plage, 893 avenue de la Plage
Maison avec boutique (boulangerie), dite Germain ou Le Franc Picard (IA80002272) Hauts-de-France, Somme, Fort-Mahon-Plage, 751, 759 avenue de la Plage, rue des Bosquets
Maison avec boutique anciennement dite Irène (IA80002267) Hauts-de-France, Somme, Fort-Mahon-Plage, 951 avenue de la Plage
Maison et immeuble de rapport, dit Les Marconnets (IA80001880) Hauts-de-France, Somme, Fort-Mahon-Plage, 71, 77 rue de la Paix, ancienne rue de la Poste, rue Bistouille, ancienne rue de la Fontaine
Maison-immeuble à plusieurs logements, dite Maya (IA80001564) Hauts-de-France, Somme, Fort-Mahon-Plage, 61 rue de la Bistouille, ancienne rue de Paris
Maisons, dites Fleur d'Eté, Fleur de Printemps, Chalet Sainte-Marie, puis maisons en bande (dont Mary Domy) (IA80001902) Hauts-de-France, Somme, Fort-Mahon-Plage, 614, 606, 616 avenue de la Plage
Maisons à plusieurs logements et boutiques, dites Sam Soury et Lah-Tuh-Vuh (IA80001515) Hauts-de-France, Somme, Fort-Mahon-Plage, 826, 814, 816 avenue de la Plage, 10, 22 rue des Mouettes
Maisons en bande (IA80002048) Hauts-de-France, Somme, Fort-Mahon-Plage, terrasse Maritime Nord, 39 à 79 boulevard Maritime-Nord
Maisons en bande (IA80001517) Hauts-de-France, Somme, Fort-Mahon-Plage, terrasse Maritime Sud, boulevard Maritime-Sud
Maisons en bande (dont Lou Contou, L'Anémone et Les Lotus) (IA80001882) Hauts-de-France, Somme, Fort-Mahon-Plage, 27, 33, 35, 47 rue Molière, rue de Paris
Maisons-immeubles jumelés (dont Les Néréides) (IA80001666) Hauts-de-France, Somme, Fort-Mahon-Plage, 160, 170 rue des Dunes
Maisons jumelées, dites Mon Plaisir et Guy Jean-Claude (IA80001573) Hauts-de-France, Somme, Fort-Mahon-Plage, 93, 99 boulevard Intérieur, ancien boulevard de la Mer
Poste de Fort-Mahon-Plage (IA80001505) Hauts-de-France, Somme, Fort-Mahon-Plage, 540 avenue de la Plage, rue Berlioz

Auteur(s) du dossier : Elisabeth Justome

Copyright(s) : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département de la Somme ; (c) SMACOPI



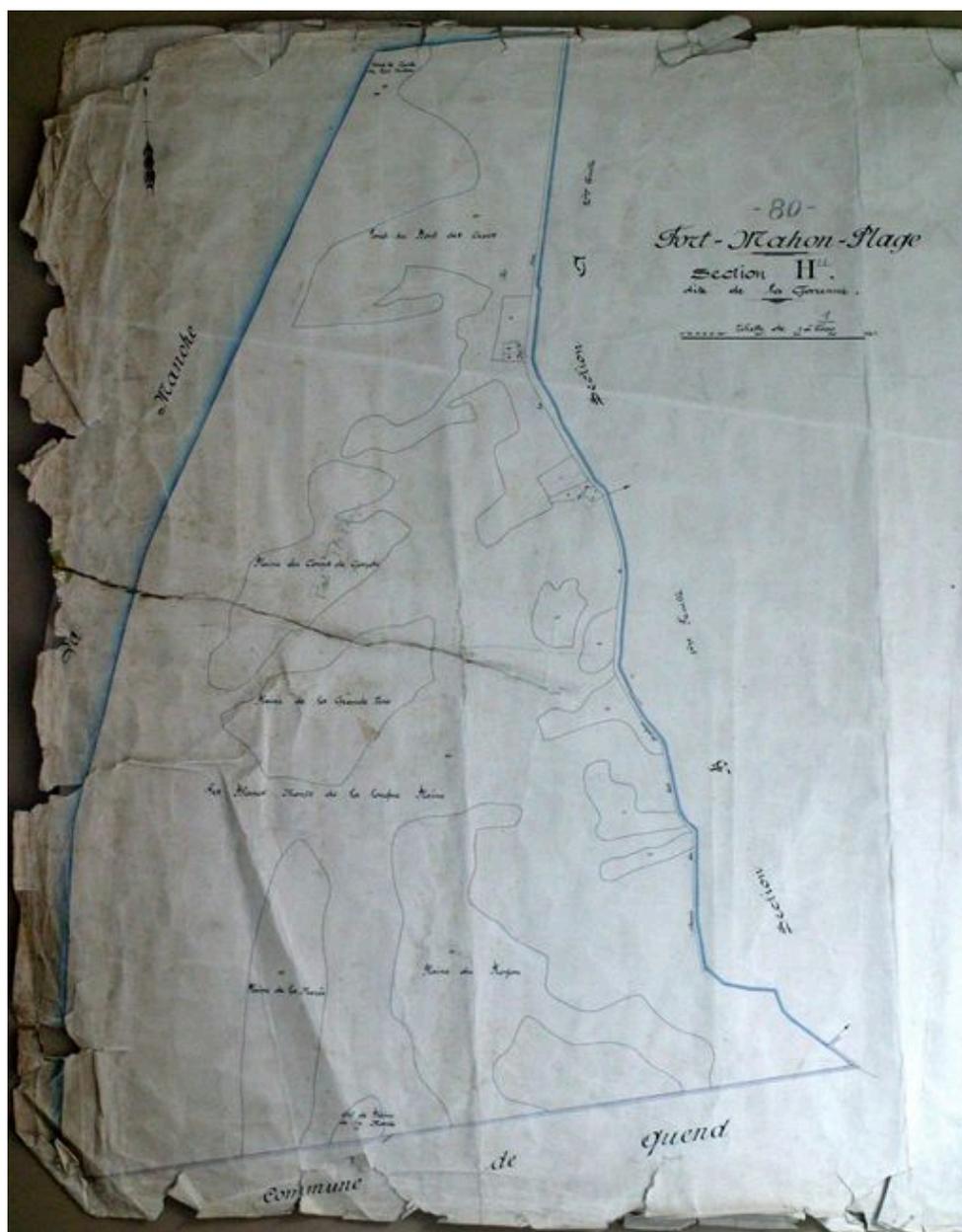
Numérotation des îlots de la station balnéaire pour les besoins de l'étude.

IVR22_20058003906NUDA

Auteur de l'illustration : Elisabeth Justome

Technique de relevé : relevé schématique ;

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département de la Somme ; (c) SMACOPI
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

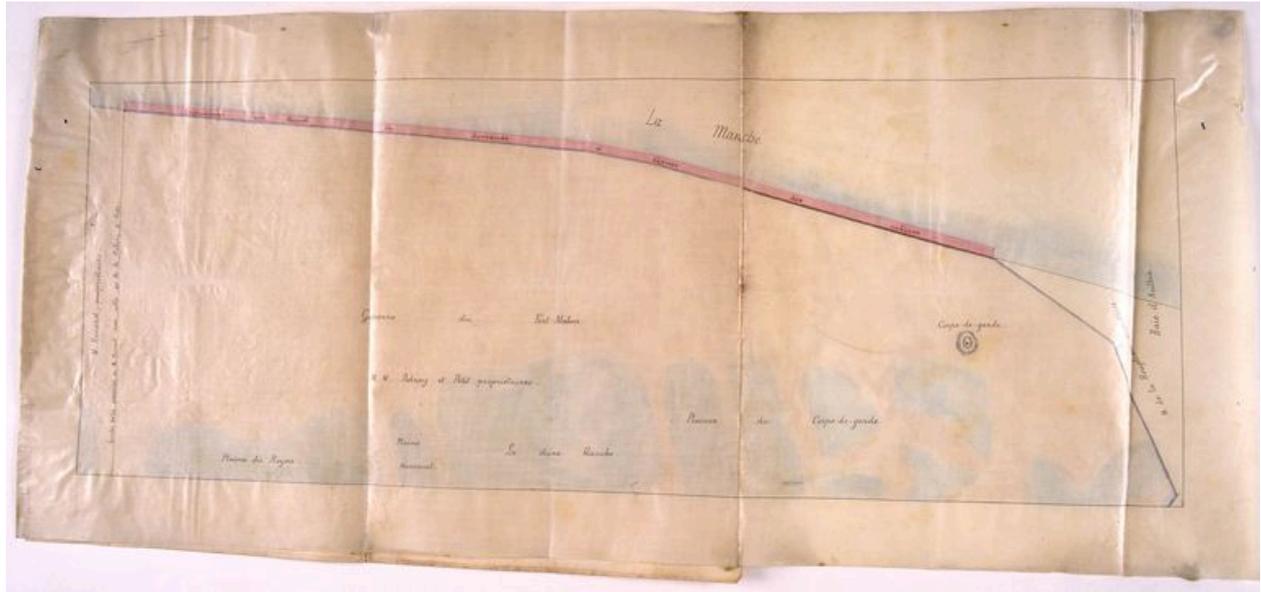


Cadastre napoléonien, section H, [1828] (Service du cadastre, Abbeville).

IVR22_20038000610NUCAB

Auteur de l'illustration : Monnehay-Vulliet Marie-Laure

(c) Ministère de la culture - Inventaire général ; (c) Département de la Somme ; (c) SMACOPI ; (c) AGIR-Pic
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

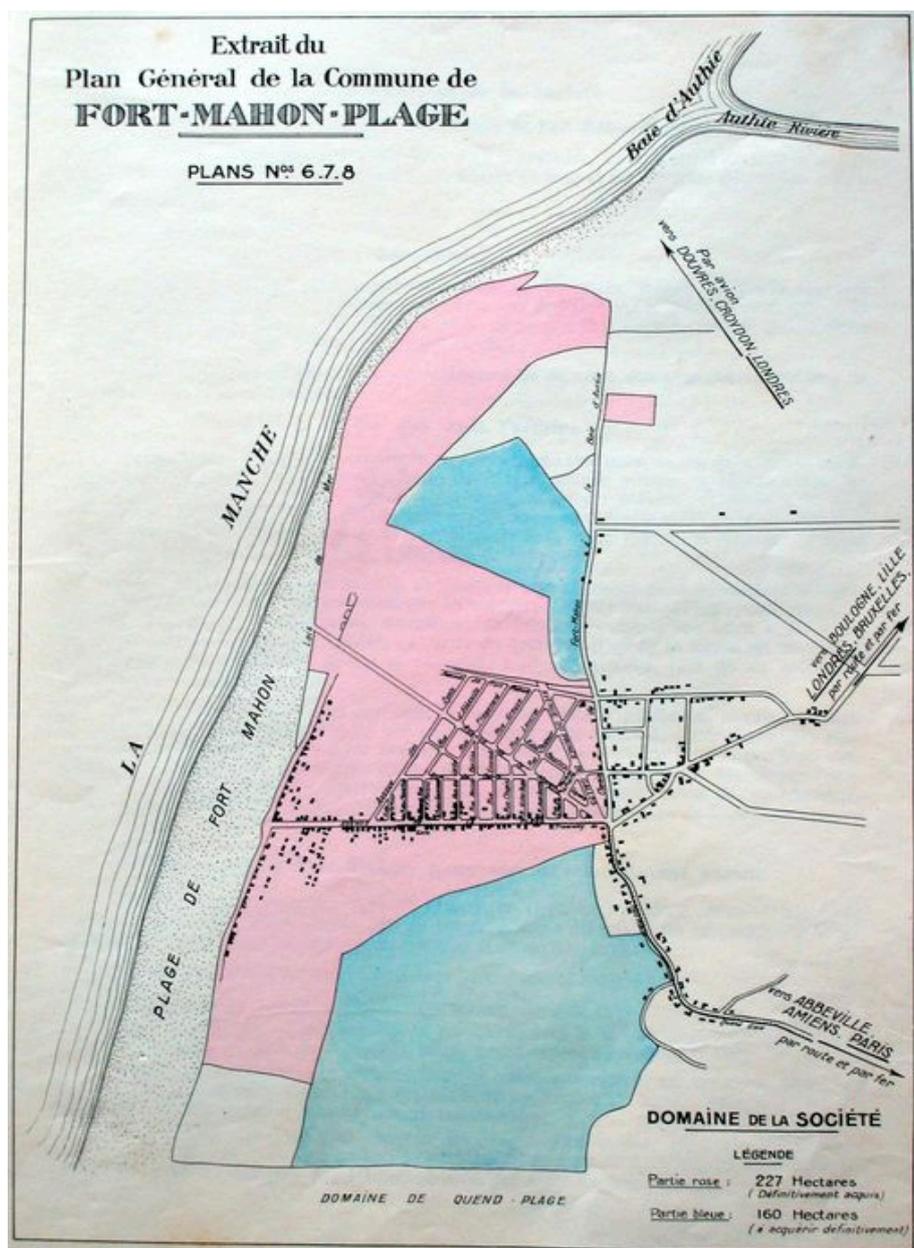


Emplacement d'une concession pour pose de cabines, attribuée à Bonnefond, 13 octobre 1886 (AD Somme ; 2 Q 46).

IVR22_20058001835XAB

Auteur de l'illustration : Monnehay-Vulliet Marie-Laure

(c) Ministère de la culture - Inventaire général ; (c) Département de la Somme ; (c) SMACOPI ; (c) AGIR-Pic
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Situation des propriétés de la SA foncière immobilière de Fort-Mahon, vers 1930 (AD Somme ; 99 O 1765).

Référence du document reproduit :

- Brochure imprimée de la Société Anonyme foncière immobilière de Fort-Mahon-Plage. Paris : Imprimerie J.J. Durand, [vers 1930]. Imprimé, vers 1930.
Archives départementales de la Somme, Amiens : 99 O 1765

IVR22_20058003020NUCAB

Auteur de l'illustration : Justome Elisabeth (reproduction)

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département de la Somme ; (c) SMACOPI
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



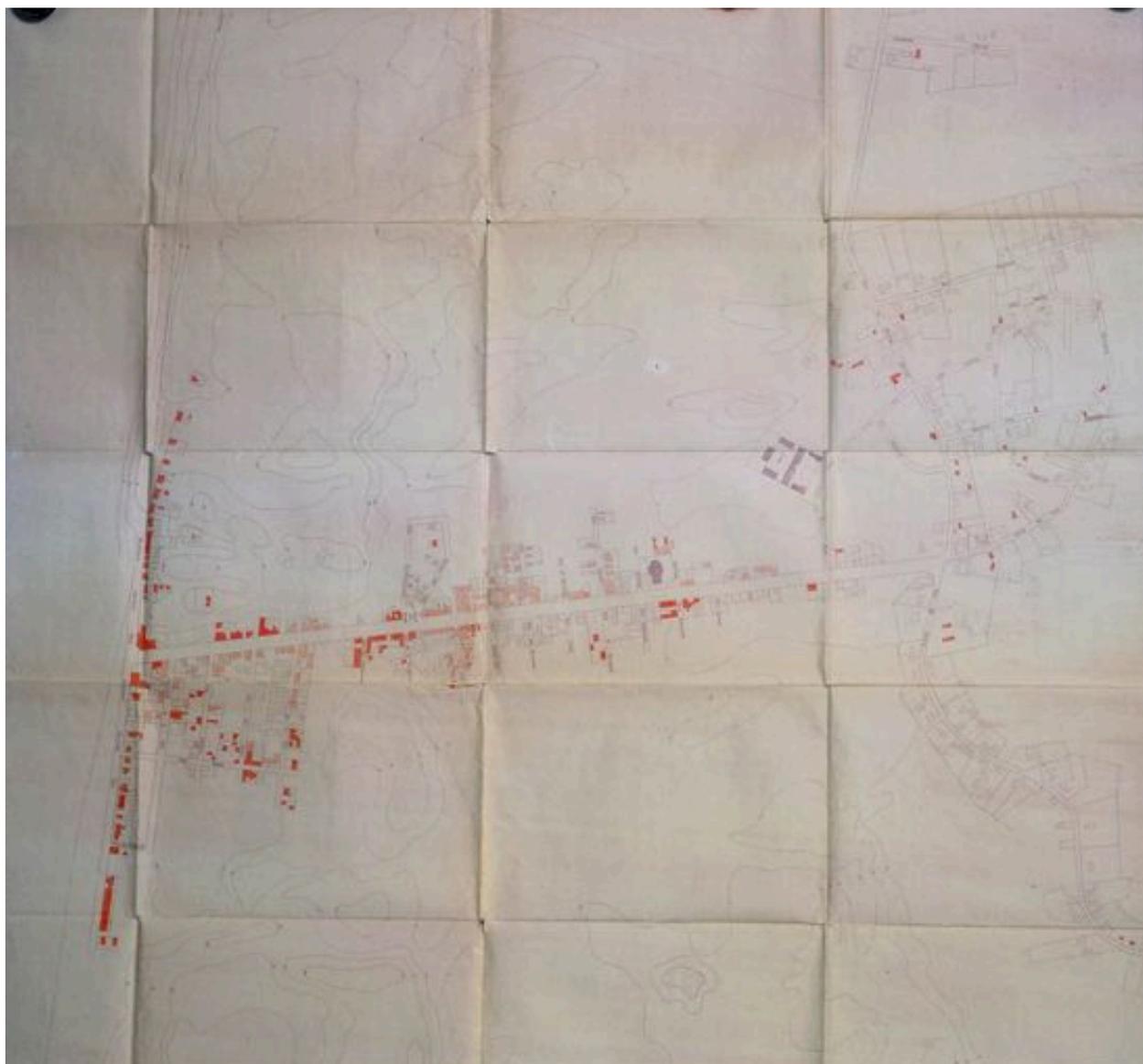
Plan de la station de Fort-Mahon-Plage en 1947 (BM Amiens ; PI 3254).

IVR22_20058002356ZB

Auteur de l'illustration : Monnehay-Vulliet Marie-Laure

(c) Ministère de la culture - Inventaire général ; (c) Département de la Somme ; (c) SMACOPI ; (c) Ville d'Amiens ; (c) AGIR-Pic

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Edifices sinistrés et détruits de Fort-Mahon-Plage, état en 1946 (AD Somme ; 1102 W 334).

IVR22_20038001143XAB

Auteur de l'illustration : Monnehay-Vulliet Marie-Laure

(c) Ministère de la culture - Inventaire général ; (c) Département de la Somme ; (c) SMACOPI ; (c) AGIR-Pic
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

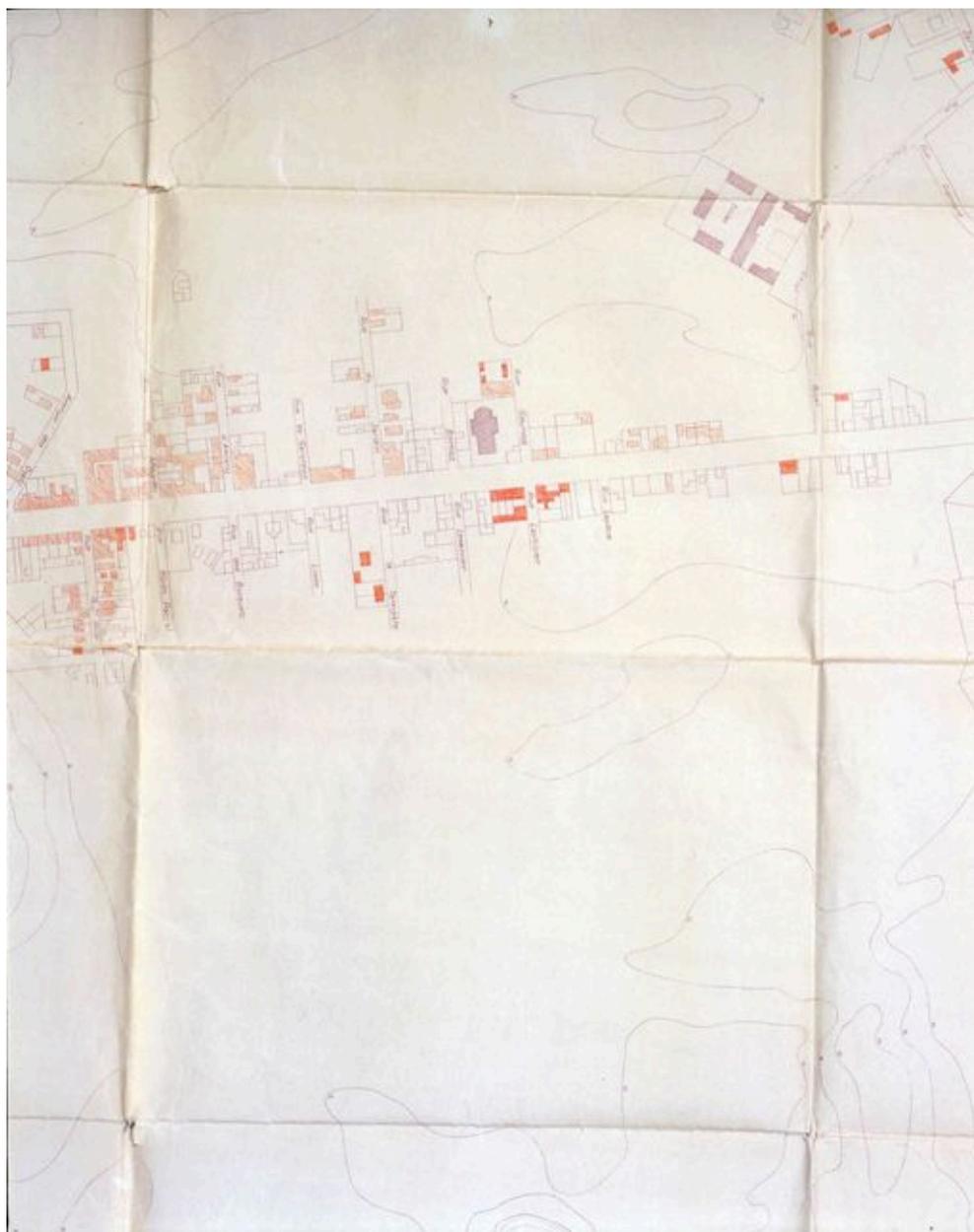


Détail de la partie ouest du plan figurant l'état des immeubles à Fort-Mahon-Plage en 1946 (AD Somme ; 1102 W 334).

IVR22_20038001146XAB

Auteur de l'illustration : Monnehay-Vulliet Marie-Laure

(c) Ministère de la culture - Inventaire général ; (c) Département de la Somme ; (c) SMACOPI ; (c) AGIR-Pic
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Détail de la partie médiane du plan figurant l'état des immeubles à Fort-Mahon-Plage en 1946 (AD Somme ; 1102 W 334).

IVR22_20038001145XAB

Auteur de l'illustration : Monnehay-Vulliet Marie-Laure

(c) Ministère de la culture - Inventaire général ; (c) Département de la Somme ; (c) SMACOPI ; (c) AGIR-Pic
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

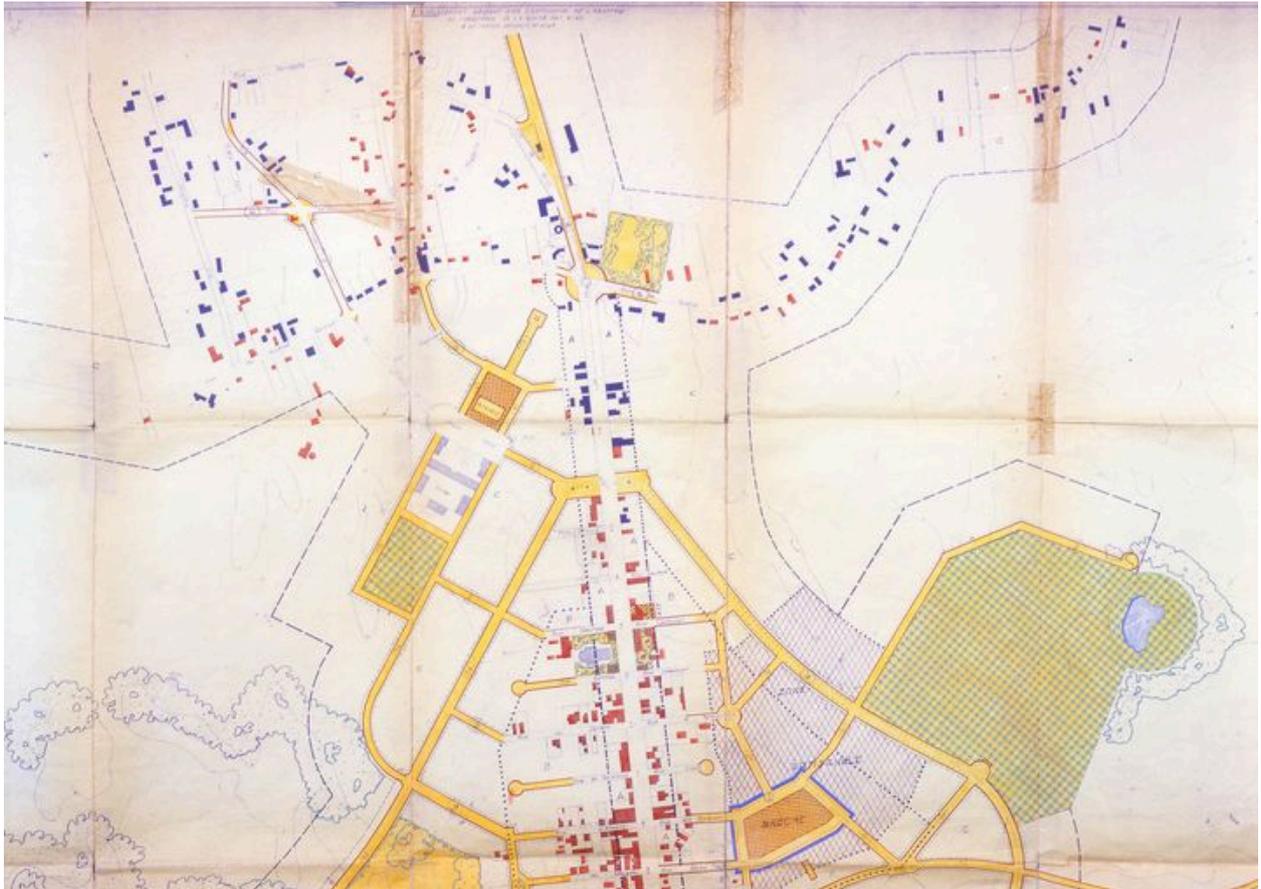


Plan projeté pour la reconstruction de Fort-Mahon-Plage, par G. Lecompte urbaniste, 20 juillet 1947 (AD Somme ; 1102 W 334).

IVR22_20038001147XAB

Auteur de l'illustration : Monnehay-Vulliet Marie-Laure

(c) Ministère de la culture - Inventaire général ; (c) Département de la Somme ; (c) SMACOPI ; (c) AGIR-Pic
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

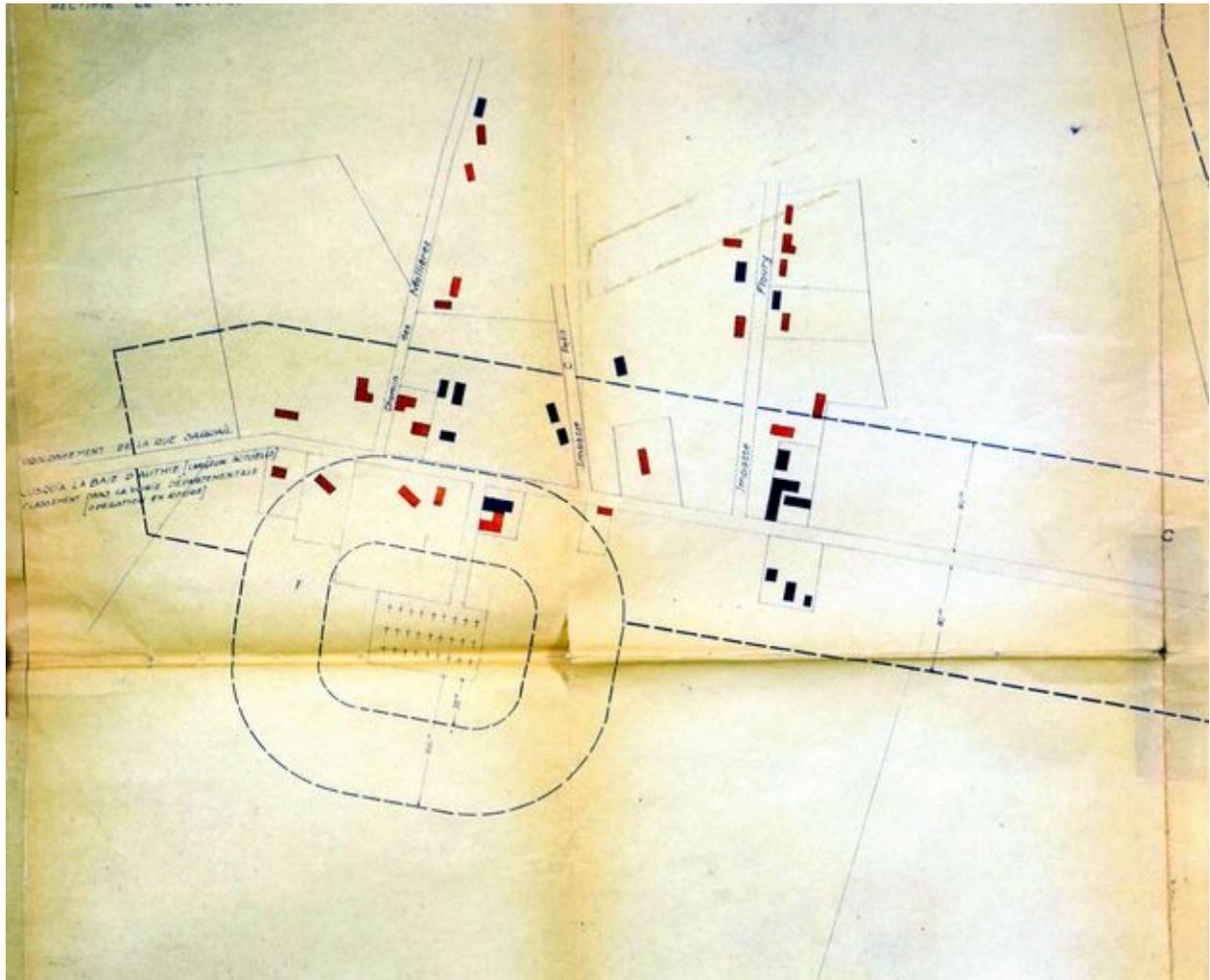


Détail de la partie supérieure du plan de reconstruction de Fort-Mahon-Plage, 1947 (AD Somme ; 1102 W 334).

IVR22_20038001149XAB

Auteur de l'illustration : Monnehay-Vulliet Marie-Laure

(c) Ministère de la culture - Inventaire général ; (c) Département de la Somme ; (c) SMACOPI ; (c) AGIR-Pic
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

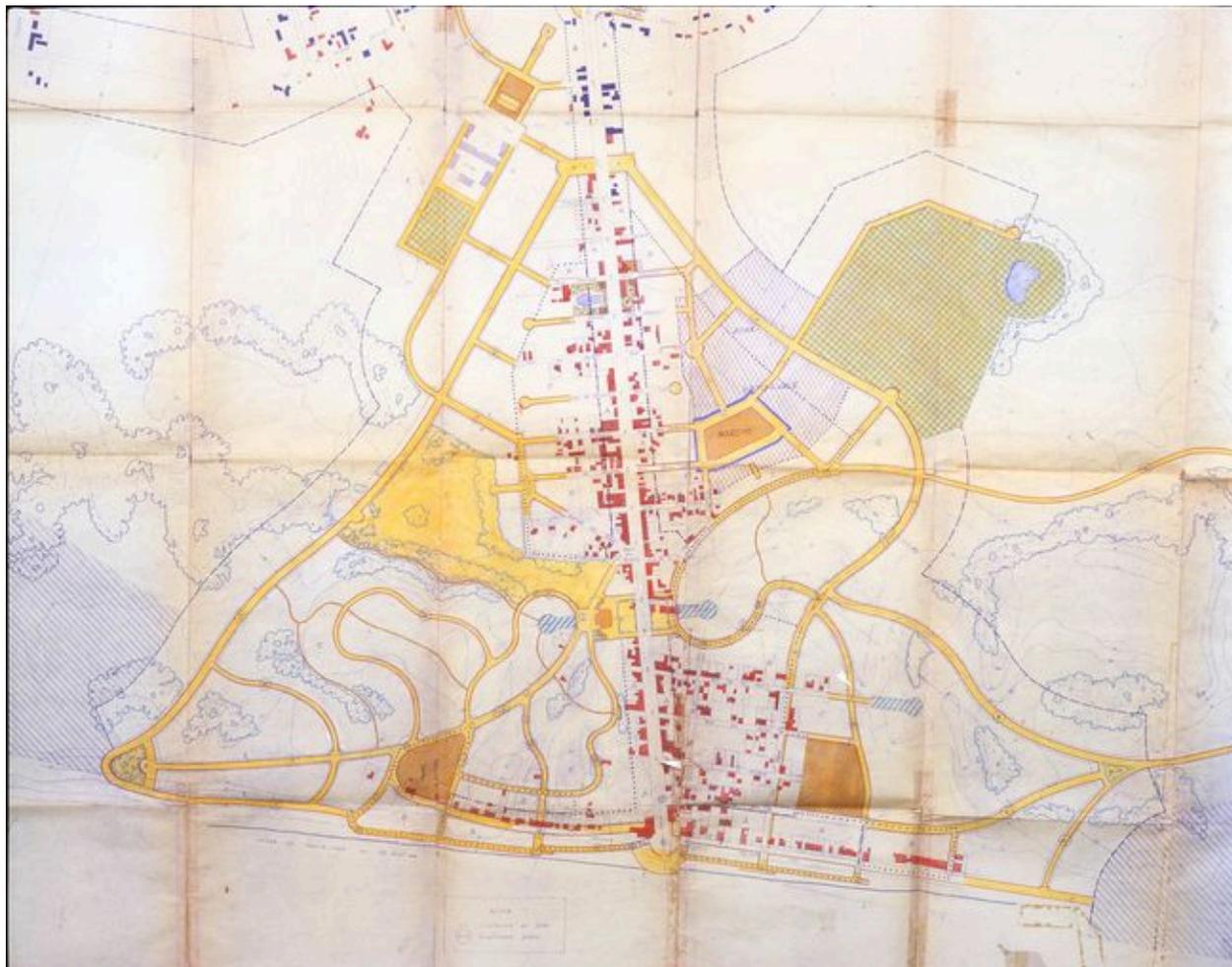


Détail de l'agglomération autour du cimetière de Fort-Mahon-Plage, 1947 (AD Somme ; 1102 W 334).

IVR22_20038001148XAB

Auteur de l'illustration : Monnehay-Vulliet Marie-Laure

(c) Ministère de la culture - Inventaire général ; (c) Département de la Somme ; (c) SMACOPI ; (c) AGIR-Pic
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Détail de la partie inférieure du plan de reconstruction de Fort-Mahon-Plage, 1947 (AD Somme ; 1102 W 334).

IVR22_20038001150XAB

Auteur de l'illustration : Monnehay-Vulliet Marie-Laure

(c) Ministère de la culture - Inventaire général ; (c) Département de la Somme ; (c) SMACOPI ; (c) AGIR-Pic
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

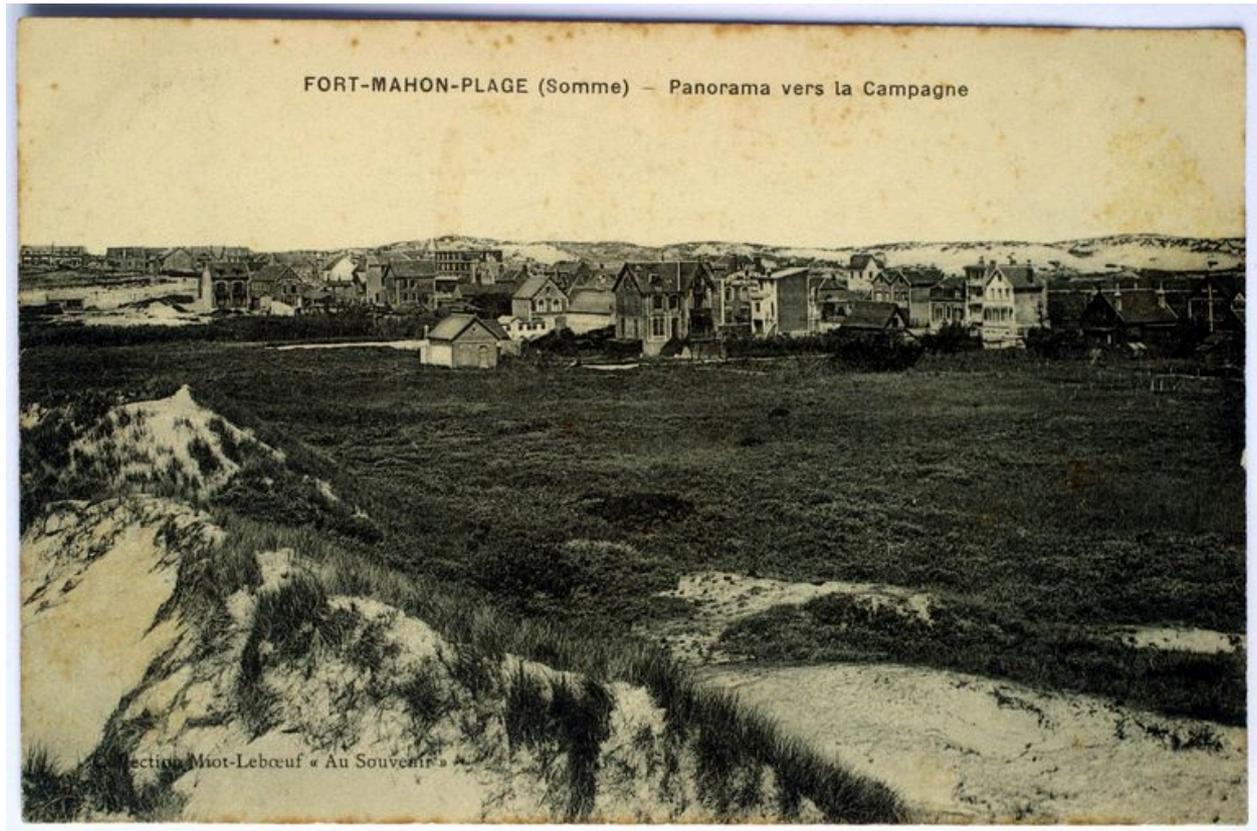


Villa détruite en front de mer, photographie (coll. part.).

IVR22_20048000343XB

Auteur de l'illustration : Monnehay-Vulliet Marie-Laure

(c) Ministère de la culture - Inventaire général ; (c) Département de la Somme ; (c) SMACOPI ; (c) AGIR-Pic
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Les premières villas de l'avenue de la Plage, carte postale, 1er quart 20e siècle (coll. part.).

IVR22_20038000562NUCAB

Auteur de l'illustration : Monnehay-Vulliet Marie-Laure

(c) Ministère de la culture - Inventaire général ; (c) Département de la Somme ; (c) SMACOPI ; (c) AGIR-Pic
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



L'arrivée du tramway face à l'ancien hôtel de Paris, carte postale, 1er quart 20e siècle (coll. part.).

IVR22_20038000558NUCAB

Auteur de l'illustration : Monnehay-Vulliet Marie-Laure

(c) Ministère de la culture - Inventaire général ; (c) Département de la Somme ; (c) SMACOPI ; (c) AGIR-Pic
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

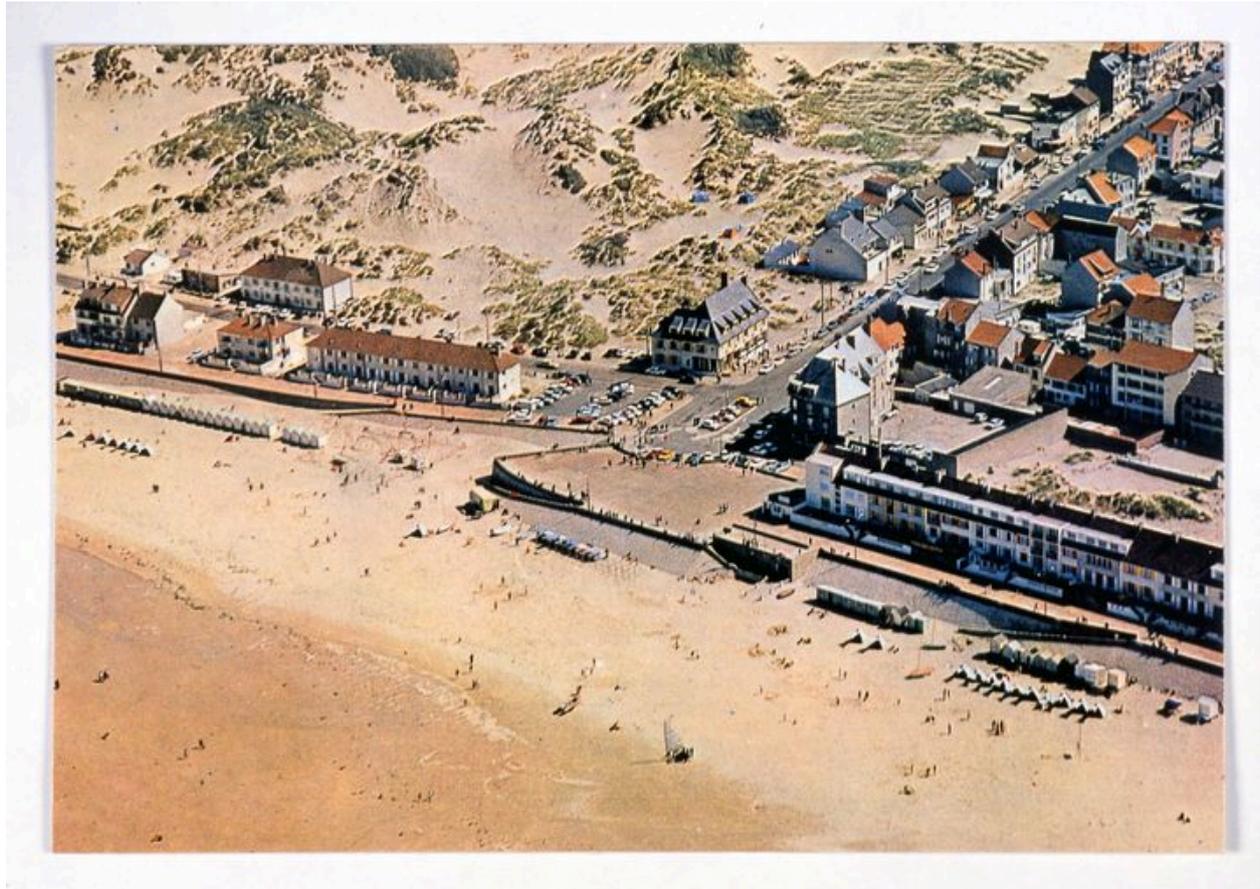


Avenue de la Plage avec la maison Lah-Tuh-Vu, carte postale, 2e quart 20e siècle (coll. part.).

IVR22_20048000113NUCAB

Auteur de l'illustration : Monnehay-Vulliet Marie-Laure

(c) Ministère de la culture - Inventaire général ; (c) Département de la Somme ; (c) SMACOPI ; (c) AGIR-Pic
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

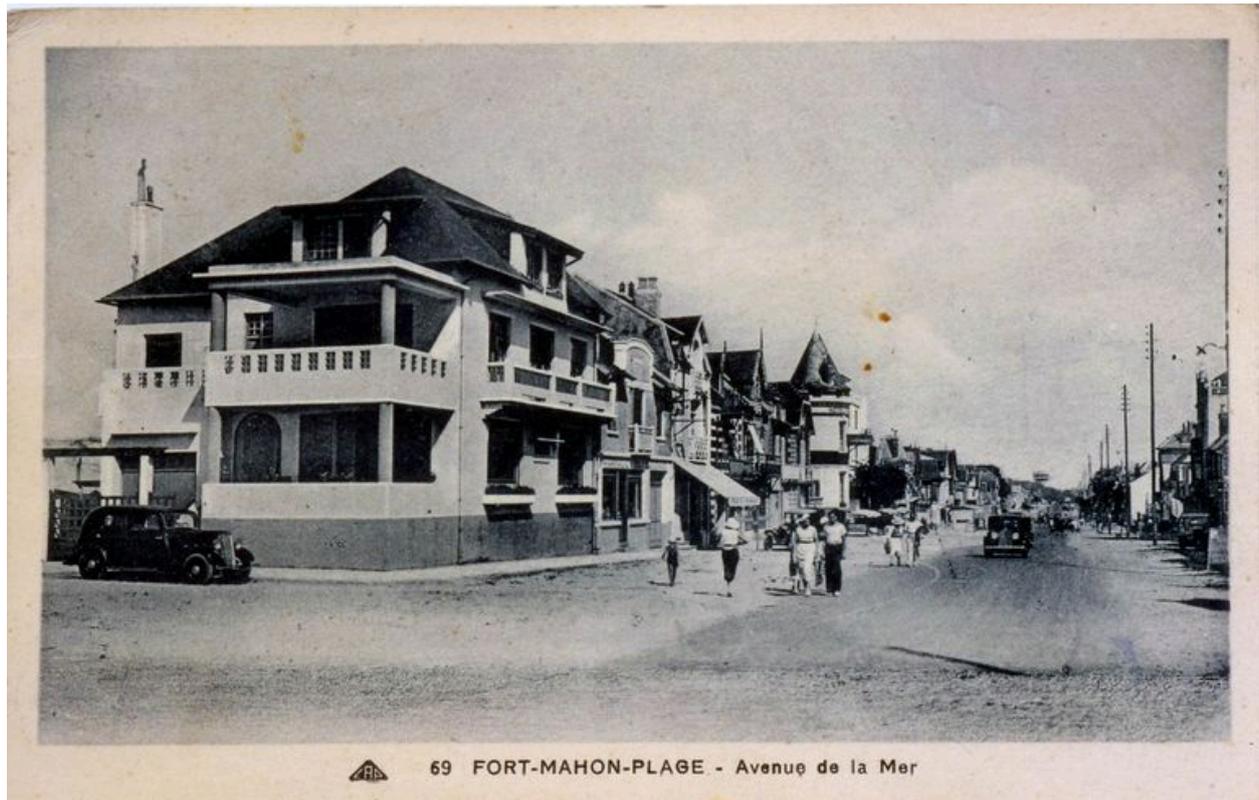


Vue aérienne, après 1945 (CRMH, Amiens).

IVR22_20038001132XAB

Auteur de l'illustration : Monnehay-Vulliet Marie-Laure

(c) Ministère de la culture - Inventaire général ; (c) Département de la Somme ; (c) SMACOPI ; (c) AGIR-Pic
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

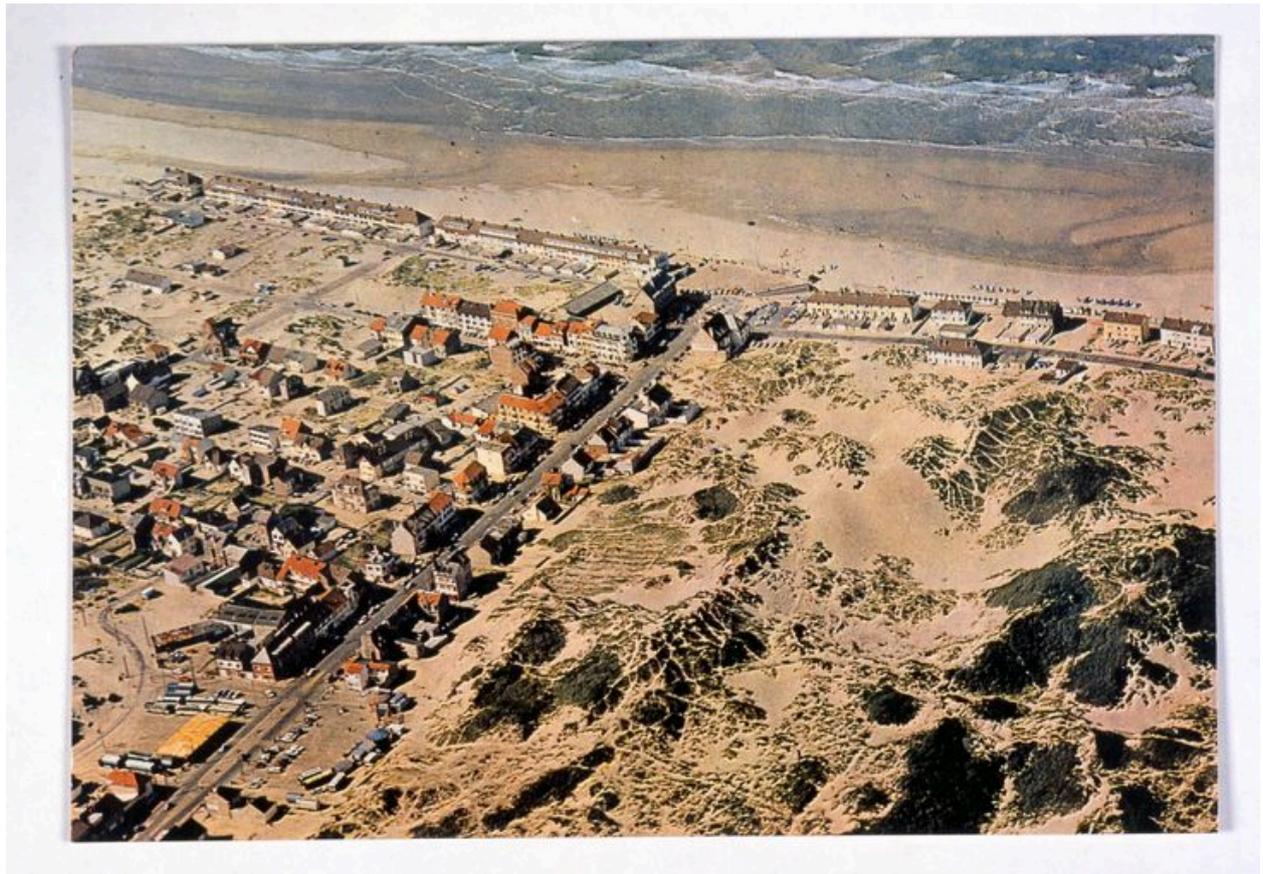


Avenue de la Plage, carte postale, 1ere moitié 20e siècle (coll. part.).

IVR22_20038001142XAB

Auteur de l'illustration : Monnehay-Vulliet Marie-Laure

(c) Ministère de la culture - Inventaire général ; (c) Département de la Somme ; (c) SMACOPI ; (c) AGIR-Pic
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne, après 1945 (CRMH, Amiens).

IVR22_20038001133XAB

Auteur de l'illustration : Monnehay-Vulliet Marie-Laure

(c) Ministère de la culture - Inventaire général ; (c) Département de la Somme ; (c) SMACOPI ; (c) AGIR-Pic
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne de la partie sud de la station, carte postale, 3e quart 20e siècle (coll. part.).

IVR22_20048000106NUCAB

Auteur de l'illustration : Monnehay-Vulliet Marie-Laure

(c) Ministère de la culture - Inventaire général ; (c) Département de la Somme ; (c) SMACOPI ; (c) AGIR-Pic
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

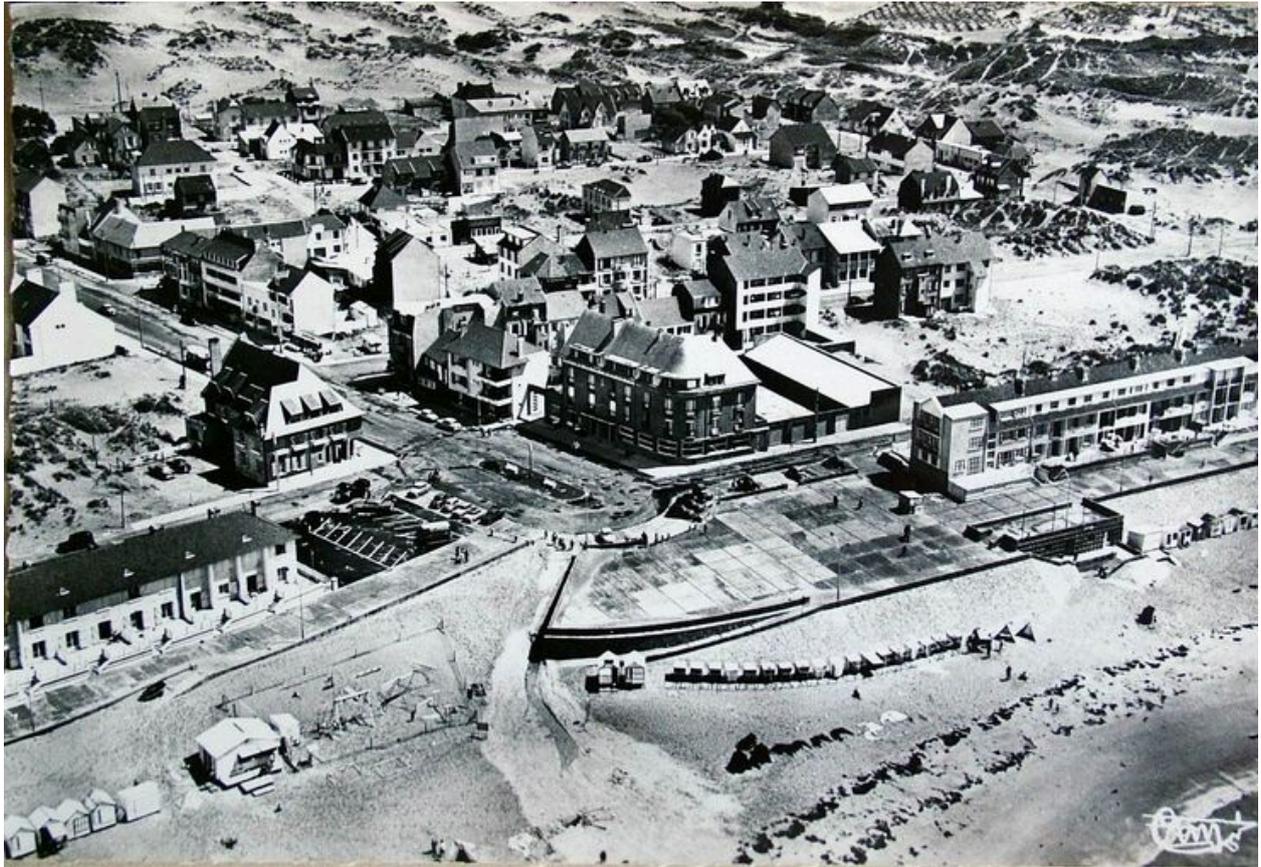


Vue aérienne de l'avenue de la plage au niveau du casino, carte postale, 3e quart 20e siècle (coll. part.).

IVR22_20048000105NUCAB

Auteur de l'illustration : Monnehay-Vulliet Marie-Laure

(c) Ministère de la culture - Inventaire général ; (c) Département de la Somme ; (c) SMACOPI ; (c) AGIR-Pic
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

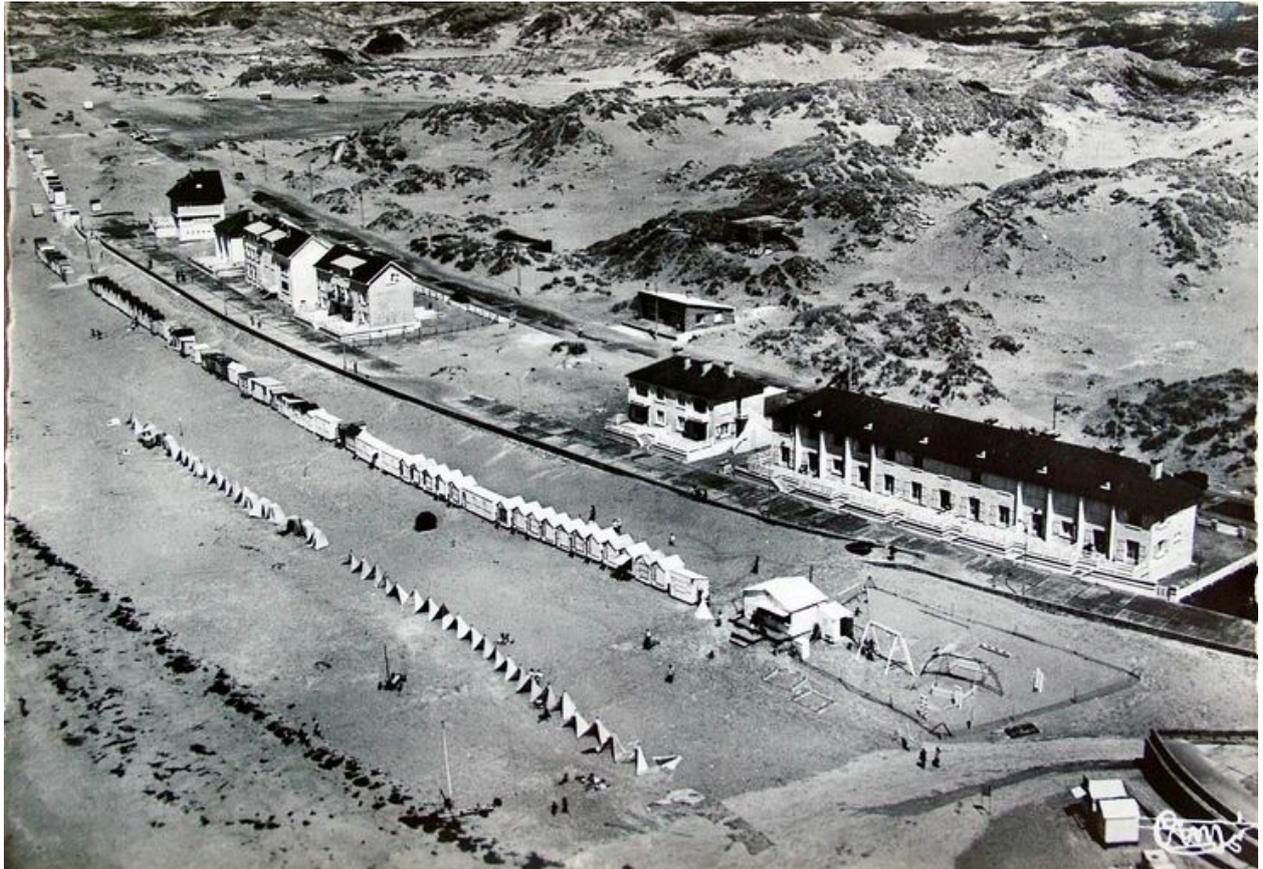


Vue aérienne de la plage, carte postale, 3e quart 20e siècle (coll. part.).

IVR22_20048000104NUCAB

Auteur de l'illustration : Monnehay-Vulliet Marie-Laure

(c) Ministère de la culture - Inventaire général ; (c) Département de la Somme ; (c) SMACOPI ; (c) AGIR-Pic
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne, partie centrale de la station, carte postale, 3e quart 20e siècle (coll. part.).

IVR22_20048000103NUCAB

Auteur de l'illustration (reproduction) : Monnehay-Vulliet Marie-Laure

(c) Ministère de la culture - Inventaire général ; (c) Département de la Somme ; (c) SMACOPI ; (c) AGIR-Pic
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne, partie centrale de la station, carte postale, 3e quart 20e siècle (coll. part.).

IVR22_20048000102NUCAB

Auteur de l'illustration : Monnehay-Vulliet Marie-Laure

(c) Ministère de la culture - Inventaire général ; (c) Département de la Somme ; (c) SMACOPI ; (c) AGIR-Pic
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne, partie centrale de la station, carte postale, 3e quart 20e siècle (coll. part.).

IVR22_20048000101NUCAB

Auteur de l'illustration : Monnehay-Vulliet Marie-Laure

(c) Ministère de la culture - Inventaire général ; (c) Département de la Somme ; (c) SMACOPI ; (c) AGIR-Pic
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

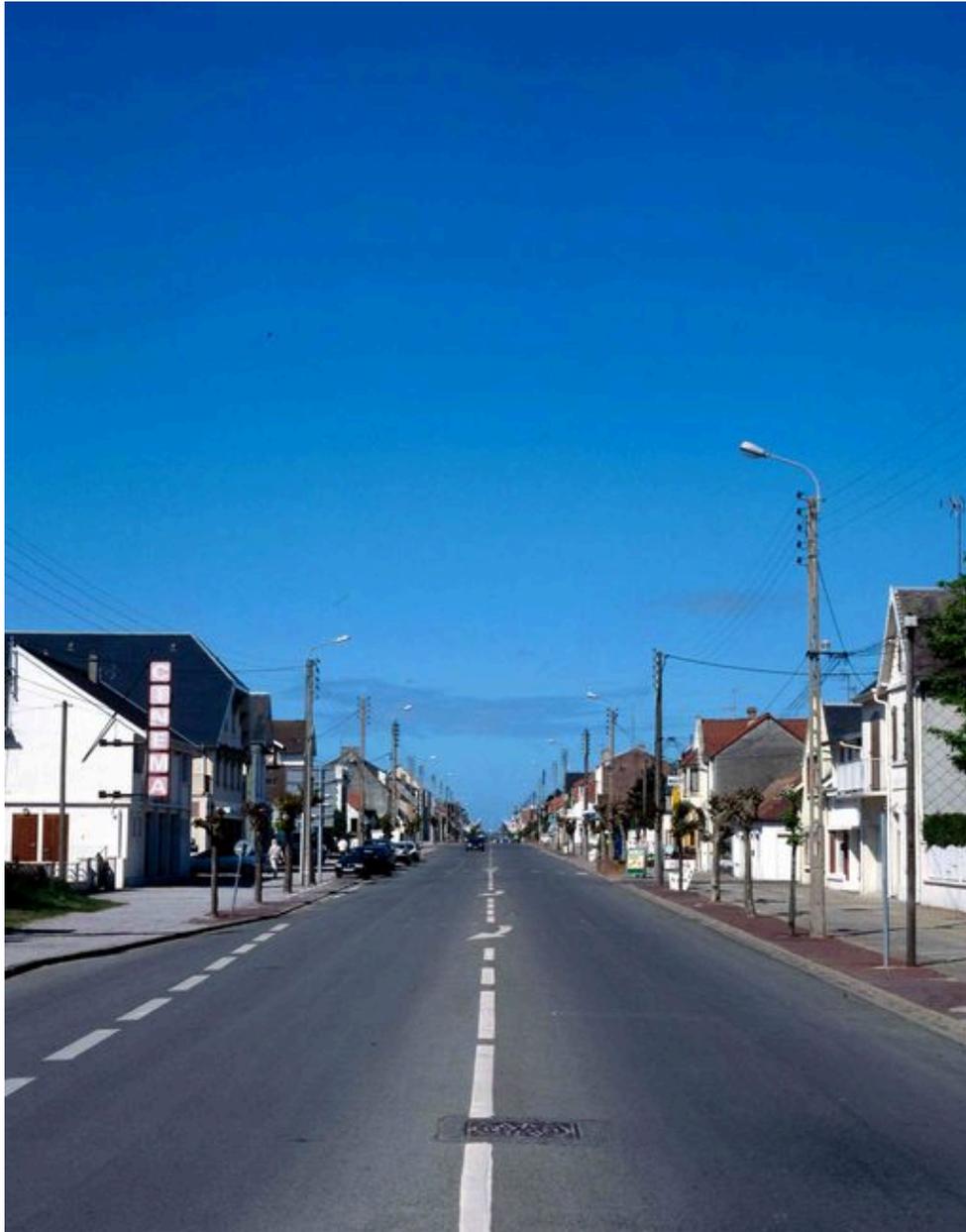


Vue aérienne, partie est de la station, avec la mairie et l'école, carte postale, 3e quart 20e siècle (coll. part.).

IVR22_20048000100NUCAB

Auteur de l'illustration : Monnehay-Vulliet Marie-Laure

(c) Ministère de la culture - Inventaire général ; (c) Département de la Somme ; (c) SMACOPI ; (c) AGIR-Pic
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



L'avenue de la plage, vue vers la mer.

IVR22_20038000478XA

Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet

(c) Ministère de la culture - Inventaire général ; (c) Département de la Somme ; (c) SMACOPI ; (c) AGIR-Pic
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

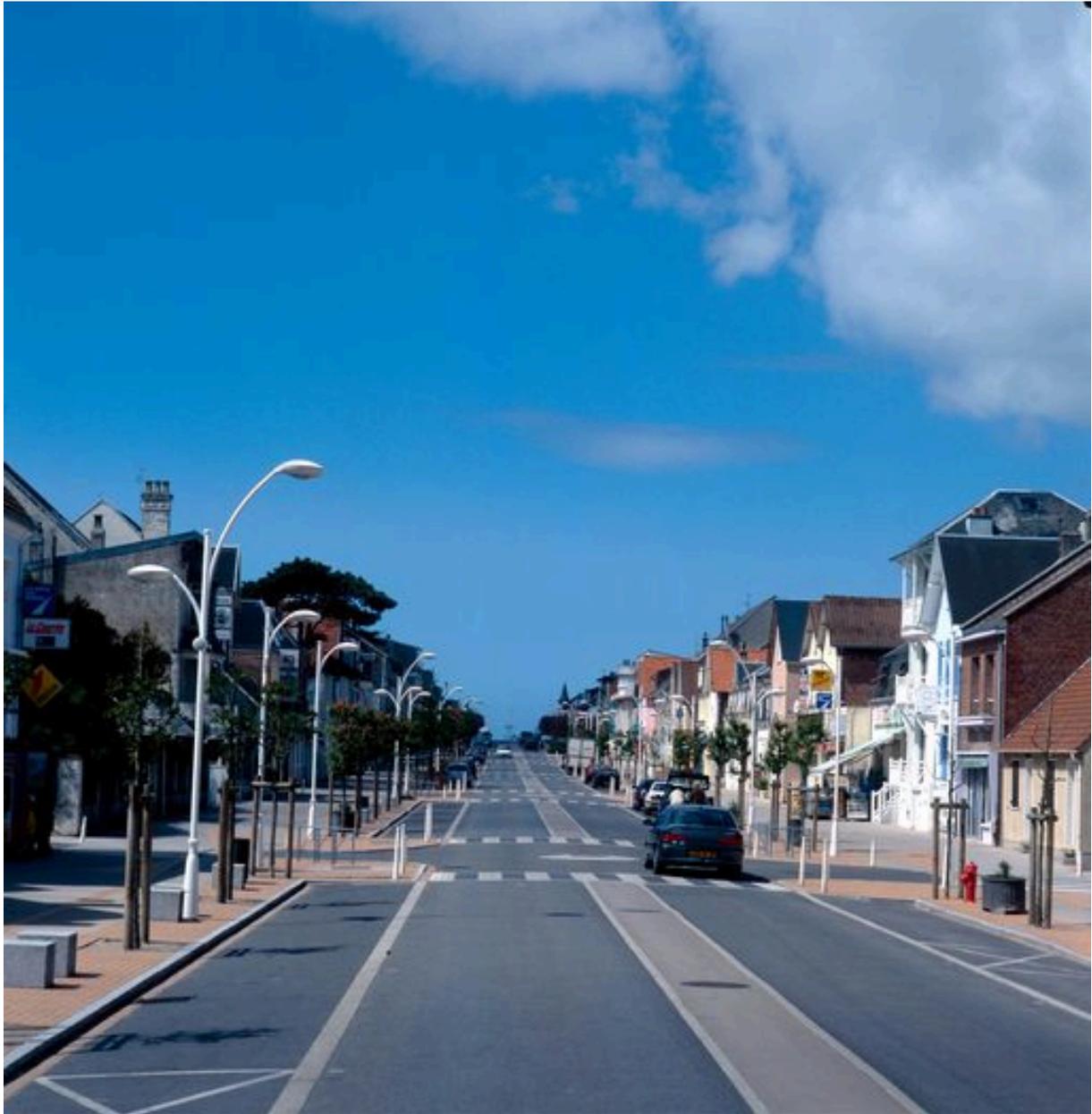


L'avenue de la plage, vue vers l'est, au niveau de la place du Maréchal-de-Lattre-de-Trassigny.

IVR22_20038000479XA

Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet

(c) Ministère de la culture - Inventaire général ; (c) Département de la Somme ; (c) SMACOPI ; (c) AGIR-Pic
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



L'avenue de la plage, vue vers la mer, au niveau de la place du Maréchal-de-Lattre-de-Trassigny.

IVR22_20038000480XA

Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet

(c) Ministère de la culture - Inventaire général ; (c) Département de la Somme ; (c) SMACOPI ; (c) AGIR-Pic
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



L'avenue de la plage, vue vers la mer, au niveau de la place F. Bacquet.

IVR22_20038000482XA

Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet

(c) Ministère de la culture - Inventaire général ; (c) Département de la Somme ; (c) SMACOPI ; (c) AGIR-Pic
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



L'avenue de la plage, vue vers la mer, au niveau de la place de Paris.

IVR22_20038000483XA

Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet

(c) Ministère de la culture - Inventaire général ; (c) Département de la Somme ; (c) SMACOPI ; (c) AGIR-Pic
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



L'avenue de la Plage, vue vers l'est.

IVR22_20048000070XA

Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet

(c) Ministère de la culture - Inventaire général ; (c) Département de la Somme ; (c) SMACOPI ; (c) AGIR-Pic
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



L'îlot 47, vue depuis la rue Clémenceau.

IVR22_20058003911NUCA

Auteur de l'illustration : Elisabeth Justome

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département de la Somme ; (c) SMACOPI
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La colonie de vacances polonaise Saint-Casimir, villa Sainte-Marie des Dunes, vue d'ensemble (rue Gounod, 1991 XE 132).

IVR22_20058003909NUCA

Auteur de l'illustration : Elisabeth Justome

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département de la Somme ; (c) SMACOPI
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Un blockhaus, rue Dujardin (îlot 12).

IVR22_20058003907NUCA

Auteur de l'illustration : Elisabeth Justome

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département de la Somme ; (c) SMACOPI
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation